

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 12 Avril 2014 - 12 Jourada Thania 1435 - N° 569 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Ban Ki-moon rappelle au Conseil de sécurité de l'ONU que le Sahara occidental est une question de décolonisation



Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a rappelé au Conseil de sécurité que le dossier du Sahara occidental est un problème de décolonisation et que les efforts de l'ONU «restent de toute importance jusqu'à ce que le statut final du Sahara occidental soit défini». Page 14

LES ALGÉRIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER VOTENT AUJOURD'HUI

UN AUTRE DÉFI

400 bureaux de vote aménagés pour recevoir plus d'un million d'électeurs algériens



Kamel Cherif

Avec le début de l'opération électorale aujourd'hui pour la communauté algérienne établie à l'étranger, c'est le processus qui est lancé, en attendant le début du scrutin, jeudi en Algérie. Le vote qui commence

aujourd'hui dans différentes capitales où la communauté algérienne est concentrée, se veut un véritable défi. Il s'agit d'un pari gagné pour l'Algérie dont les élections sont devenues une tradition. La communauté nationale à l'étranger aura ainsi l'opportunité d'afficher son algérianité et attachement au pays en allant voter.

Le vote des Algériens d'outre-mer dénote que tous les Algériens, d'ici ou d'ailleurs, tiennent à la sérénité du pays et à son immunité contre ce qui est appelé «printemps arabe». Grâce au rétablissement du processus électoral et des assemblées élues, l'Algérie passe pour être une exception dans la région.

Pages 4-5

M. Belaïz appelle à éradiquer la bureaucratie

Page 3

HABITAT PROGRAMME LPP Vers la révision à la baisse du taux d'intérêt applicable aux crédits bancaires

REGISTRE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE 3 400 inscriptions en trois semaines

Page 3

SCIENCE et VIE

Migraine
Trop d'antalgiques peut aggraver les maux de tête

Pages 12-13

CULTURE ALGÉRIE - FRANCE
«La Becquée» de Jean-François Millet restituée à l'Algérie après 29 ans de disparition

Page 21

FOOTBALL EN Fin de stage des joueurs locaux

Page 22

SÉTIF

L'assassin présumé d'un enfant arrêté plus de 2 ans après son forfait

Page 9

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Persistance d'un temps assez chaud et ensoleillé avec localement des formations nuageuses en cours d'après-midi/soirée vers les régions de l'intérieur.

Les vents seront en général faibles à modérés.
La mer sera calme.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé.
Les vents seront en général faibles.

	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	25°	14°
Annaba	24°	11°
Béjaïa	29°	13°
Tamanrasset	34°	17°

Horaires des prières

Samedi 12 Jourmada ath-thania 1435

Fajr	04:55
Dohr	13:20
Asr	16:27
Maghreb	19:19
Isha	20:41



CAMPAGNE ÉLECTORALE

CE MATIN AU MINISTÈRE DES AE Lancement de l'opération de vote à l'étranger

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, procédera ce matin à 8h30, au siège du ministère, au lancement du centre des opérations de vote à l'étranger.



Belkacem Sahli à Sétif

Le secrétaire général de l'ANR, M. Belkacem Sahli, animera un meeting populaire au profit du candidat M. Abdelaziz Bouteflika, cet après-midi à 14h à la maison de la culture Houari-Boumediene, à Sétif.



Formation professionnelle

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel organise, du 8 au 13 avril, des journées d'étude autour de la place de la femme dans la politique nationale de la formation et de l'enseignement professionnels.



► FÊTE DU TRAVAIL La pension de retraite majorée de 10 à 15% ?

Le conseil d'administration de la CNR a tenu une réunion pour décider du taux de la majoration de la pension de retraite à compter du 1^{er} mai comme cela se fait chaque année. Le CA aurait visé le taux de 15%, qui reste à valider par le ministère de tutelle, à savoir le ministère du Travail, de la Sécurité sociale et de l'Emploi.

► BRÈVES Librairie générale d'El Biar

Vente-dédicace d'Ahmed Mimoun, cet après-midi à 14h30

AUJOURD'HUI, À IBN ZEYDOUN, RIADH EL FETH

Concert de soutien à Bouteflika

Un collectif d'artistes algériens animera un concert de soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika cet après-midi à 14 h à la salle Ibn Zeydoun - Riadh El Feth.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

ON VT Meeting aujourd'hui à Hydra

La Direction de campagne du candidat indépendant Abdelaïz Bouteflika, organise aujourd'hui un meeting populaire à la salle omnisports de Hydra qui sera animé par la présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et des membres de la commission nationale de soutien au programme du président de la République.



CAMPAGNE ÉLECTORALE

Benflis à Relizane, Mostaganem et Oran

Le candidat à la prochaine présidentielle, M. Ali Benflis animera un meeting populaire ce matin à 10h30, à Relizane. A 14h30, M. Benflis animera une nouvelle rencontre cette fois-ci dans la wilaya de Mostaganem. A 17h, le candidat animera une troisième rencontre à Oran.



Belaïd à Alger

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril, animera un meeting populaire aujourd'hui dans la capitale.



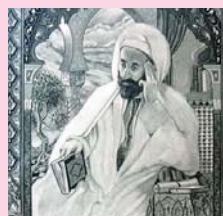
HÔTEL HILTON, DEMAIN, À 8H30

CARE et la cyber sécurité

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) avec le soutien de la Délégation de l'Union européenne en Algérie organise une rencontre ayant pour thème : «La cyber sécurité dans l'entreprise», demain 13 avril à l'hôtel Hilton.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU SAVOIR Riche programme aujourd'hui à El Mouradie

A l'occasion de la célébration de la Journée du savoir coïncidant avec le 16 avril, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise en collaboration avec la commune d'El Mouradie et les scouts musulmans algériens, une manifestation culturelle qui a pour objectif la promotion et la valorisation de toutes les actions du savoir et de connaissance.



Au programme, cet après-midi à 14h au Centre culturel d'El Mouradie: Concours de réflexion interscolaire primaire autour du défunt et savant Abdelhamid Ibn Badis, concours du meilleur dessin et dissertation, projection d'un documentaire autour du thème, exposition de livres ainsi qu'un hommage aux professeurs retraités.

MOBILIS ET SONY XPERIA LANCENT LE JEU

«Porte-drapeau à la Coupe du monde 2014»

En partenariat avec la Télévision algérienne et à l'occasion de la Coupe du monde 2014, Sony Xperia et Mobilis organisent le jeu «Porte-drapeau Coupe du monde 2014».

Les clients mobilis pourront jusqu'au 24 avril, participer à ce jeu tombola et permettre ainsi de réaliser le rêve d'un enfant âgé entre 12 et 17 ans, d'être l'un des porte-drapeaux officiels de la FIFA lors des hymnes nationaux de la cérémonie de l'avant-match Algérie vs Belgique, au stade de Belo Horizonte, Brésil, le 17 juin prochain.

Pour participer au jeu, il suffit d'envoyer à partir d'une ligne Mobilis, un SMS contenant le mot «Fifa» au 63023 (Prix du SMS 70DA/ITC).

Le règlement du jeu est disponible sur le site www.mobilis.dz.



M. Belaïz appelle à éradiquer la bureaucratie et à réhabiliter les villes algériennes

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a appelé vendredi à Alger à éradiquer la bureaucratie et à réhabiliter les villes algériennes, soulignant que son département veillait au respect des délais de réalisation des programmes prévus à cet effet.



Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection effectuée jeudi soir à travers plusieurs communes et quartiers de la capitale M. Belaïz, accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a rappelé les principaux axes du programme lancé en octobre dernier par son département et visant notamment l'institution d'une administration transparente et compétente et à la réhabilitation des villes et de l'environnement en général.

Il a évoqué quelques nouvelles mesures mises en application, dont la réduction du délai de la remise des documents d'état civil, la réduction du nombre de documents administratifs de 36 à 13 documents ouverte la réception des citoyens par les présidents d'APC et le retrait de l'acte de naissance no 12 de n'importe quelle commune. Cette mesure sera prochainement

étendue à d'autres documents tels que les actes de mariage et de décès, a-t-il assuré.

Après avoir réitéré qu'il veillait au respect des délais fixés pour la mise en œuvre de toutes les nouvelles mesures administratives, M. Belaïz a précisé que l'éradication «définitive de la bureaucratie ne sera effective que lorsque le citoyen pourra se passer de tous les documents et n'aura plus à justifier de son identité que par un numéro national personnel qui lui sera attribué. «Cette démarche aboutira très prochainement», a-t-il affirmé.

S'agissant du réaménagement des villes et des quartiers, notamment Alger, le ministre a précisé que la capitale retrouvera sa splendeur grâce à un programme prévu à cet effet à travers l'acquisition de matériels de nettoyage et d'entretien modernes outre l'amé-

nagement d'espaces verts et de loisirs.

M. Belaïz a entamé sa visite par les services d'état civil de la commune d'Alger Centre avant de sillonna les communes de la capitale dont Bab El Oued et Dar El Beida où il a inspecté le fonctionnement des conteneurs de tri (papier, emballages, verre, plastique) et l'opération de nettoyage avec des balais mécaniques et de lavage à partir de camions-citernes.

M. Belaïz s'est également rendu dans la commune de Oued Kereich où il a inspecté les travaux d'aménagement de la voie reliant Triplet et Chevalley. Le ministre a enfin achevé sa visite en se rendant au siège de l'entreprise de nettoyage Extra net à Bab Ez-zouar où il s'est enquis des objectifs principaux de l'entreprise et du matériel utilisé

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Fermeture administrative de 20 locaux commerciaux durant le 1er trimestre 2014

Les services de contrôle de la direction du commerce de Bordj Bou Arréridj ont procédé durant le 1^{er} trimestre 2014, à plus de 5 000 interventions ponctuées par la fermeture de 20 locaux commerciaux, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkarim Koll.

Les brigades de contrôle et de répression de la fraude ont en-

registré durant la même période pas moins de 570 infractions, a-t-il souligné, en faisant part de l'établissement de 420 procès-verbaux sanctionnés par des poursuites judiciaires à l'encontre des commerçants faisant fi de la réglementation en vigueur.

Le non-respect des règles d'hygiène, l'absence d'étiquetage des

produits figurent parmi les principales infractions relevées dans le cadre du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, a-t-il encore souligné.

S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, les services ont relevé des infractions en rapport, notamment, avec le défaut d'affichage des prix, l'absence de la facturation et

l'exercice d'activités non mentionnées sur le registre du commerce, a-t-on indiqué de même source. La valeur des produits alimentaires saisis durant cette période atteint les 915,2 millions de dinars a encore indiqué M. Koll, précisant que 154 échantillons ont été prélevés pour faire l'objet d'analyses physicochimique et bactériologiques.

77 600 hectares de foncier cadastrés

Au moins 77 590 hectares de foncier, urbain et rural, ont été cadastrés jusqu'à la fin du premier trimestre de 2014, à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale du cadastre. Une superficie de 5 950 hectares de foncier urbain a été, ainsi, cadastrée sur le territoire des communes de Hassi-Benabdallah, Sidi-Khouiled, Rouissa, N'goussa, Ouargla, Tebessa et Touggourt, a précisé le chef de service du cadastre M. Maâmar Nouha qui a fait savoir aussi que 71 640 ha de foncier rural, en majorité des

terres agricoles, ont été cadastrés à travers 18 communes de la wilaya. L'opération de cadastre du foncier rural devra toucher cette année la superficie restante estimée à 2 600 ha à travers les communes de Taïbet, Benbacer et El Borma, a-t-il ajouté. Les services concernés entendent, à travers cette opération lancée ces dernières années, atteindre un cadastre général des communes de la wilaya d'Ouargla, en vue d'établir un registre foncier global et précis, a expliqué la même source.

PROGRAMME LPP

Vers la révision à la baisse du taux d'intérêt applicable aux crédits bancaires

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a engagé des discussions avec celui des Finances pour une révision à la baisse du taux d'intérêt appliquée aux crédits bancaires contractés par les souscripteurs au programme de logement promotionnel (LPP), a annoncé hier le premier responsable du secteur, Abdelmadjid Tebboune. «On est en train de rediscuter avec le ministère des Finances le taux d'intérêt applicable aux crédits bancaires pour les bénéficiaires du LPP», a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale.

Selon M. Tebboune, le ministère des Finances, seul habilité à fixer le taux d'intérêt applicable aux crédits bancaires, «fait le maximum pour abaisser ce taux».

«Le nouveau taux ne sera pas commercial pur et dur, mais plutôt un taux adapté au niveau du revenu des souscripteurs», a-t-il souligné. Concernant les pré-affectations, le ministre a rassuré les souscripteurs, affirmant que leurs choix seront respectés «sauf en cas de force majeure». «Nous avons donné des orientations à la direction de l'Enpi (Entreprise nationale de la promotion immobilière) pour adapter son programme à la demande des souscripteurs concernant le type de logements», a-t-il indiqué. L'ENPI a prévu initialement la réalisation de plus de 151 000 logements dont 50% sont de type F4 (100 m²). Le reste sera réparti entre les appartements de type F3 (80 m²) et F5 (120 m²). Par ailleurs, l'avant-projet du décret initiant le programme de logement promotionnel destiné aux non-résidents sera peaufiné et soumis au gouvernement après l'élection présidentielle d'avril en cours.

Ne peuvent bénéficier de ce programme que ceux recensés au niveau des consulats algériens à l'étranger, souligne le ministre en précisant que le paiement se fera en devises.

Les modalités de cette opération seront détaillées dans le décret. Concernant la réhabilitation du stade du 5-Juillet, la pose des nouvelles dalles se fera dans les deux premières semaines du mois de mai, a fait savoir M. Tebboune. Une étude sera lancée pour la couverture de cette infrastructure sportive qui se fera de l'extérieur sans toucher sa structure initiale, a-t-il ajouté.

CONSTANTINE

200 bénéficiaires de logements Assur-immo et AADL reçoivent leurs pré-affectations

Deux-cents (200) bénéficiaires de logements ayant souscrit pour les formules gérées par Assur-immo (ex-Cnep-immo) et l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl) ont reçu, vendredi à Constantine, des pré-affectations au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya. Au cours de la cérémonie à laquelle ont assisté les autorités locales et le directeur général de l'Aadl, le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Nacereddine Azzem, a indiqué que la prise en charge des chantiers de logement de l'Aadl revêtait le caractère de l'urgence pour le ministère en charge du secteur. Il a évoqué, dans ce contexte, la prise en charge des souscripteurs du programme Aadl 2001 et 2002 avec «actualisation des dossiers» et émission des ordres de versement pour les bénéficiaires.

M. Azzem, précisant que l'achèvement de l'opération est programmé pour «le 18 avril», a réitéré l'engagement du département de l'Habitat à entamer l'opération des remises des ordres de versement relatifs au programme Aadl 2 totalisant 700 000 unités «dès la première semaine du mois de mai 2014». Il a également fait partie de la décision du ministère de «se saisir» du dossier des 8 290 logements relevant d'Assur-immo, à l'échelle nationale, et «d'œuvrer à accélérer le lancement des chantiers de viabilisation» et de «remettre des pré-affectations aux bénéficiaires» dans une opération qui devra

prendre fin «le 15 mai prochain».

Affirmant la volonté du département de l'Habitat de «satisfaire toutes les demandes de logements sous leurs diverses formules» et s'engageant «à faire respecter les délais de réalisation», M. Azzem a évoqué le projet du décret instituant le droit au ministère de l'Habitat de remplacer les promoteurs immobiliers privés défaillants et son impact sur l'avancement des chantiers de logements».

Le directeur général de l'Aadl, Lyès Benidir, a indiqué, de son côté, que les chantiers de viabilisation, qui ont retardé l'attribution des logements Aadl ont été confiés, conformément aux instructions du ministère de l'Habitat, à des entreprises selon la formule du gré à gré, dans le respect des lois en vigueur. Il a également souligné que «tous les efforts nécessaires seront déployés pour faire respecter les délais d'exécution de ces travaux».

Les bénéficiaires du programme d'habitat Assur-immo figurent parmi les citoyens ayant souscrit pour des logements dans le cadre de la formule location-vente, et qui ont déposé leurs demandes en 2006, date du lancement du programme. L'opération des remises de pré-affectations devra se poursuivre, a-t-on noté, jusqu'au 15 mai prochain.

Le programme Assur-immo de 2006 totalise un quota de 4 352 logements à Constantine. Il a été scindé, par la suite, entre cette filiale de la Cnep-banque et l'Aadl.

PRÉSIDENTIELLE 2014



CAMPAGNE ÉLECTORALE

M.TADJOURDINE ALI-DIABACTÉ:
L'Algérie et l'ONU entretiennent une collaboration «très étanche»

Le directeur adjoint de la Division électorale du département des affaires politiques des Nations-Unies, Tadjoudine Ali-Diabacté, s'est félicité jeudi à Alger de la collaboration «très étanche» entre l'Algérie et l'ONU, et remercié le gouvernement algérien d'avoir invité des experts onusiens pour suivre le processus de l'élection présidentielle du 17 avril. «Je voudrais remercier, à cette occasion, le gouvernement et le peuple algériens pour la collaboration très étanche qui existe entre les Nations-Unies et l'Algérie, et pour nous avoir invité pour suivre cet grand événement qui est l'élection présidentielle», a-t-il déclaré à la presse au terme d'une audience que lui accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Nous souhaitons que cette élection se passe dans la paix», a indiqué M. Ali-Diabacté, en visite en Algérie en sa qualité de chef du groupe d'experts onusiens chargés de suivre le processus de l'élection présidentielle.

«Nous sommes un panel d'experts des Nations Unies venus à l'invitation du gouvernement algérien pour pouvoir suivre le processus l'élection présidentielle», a-t-il précisé, ajoutant que c'est la quatrième fois qu'il assiste à un processus électoral en Algérie. «Notre mission n'est pas une mission d'observation. Notre rôle essentiel est de suivre le processus électoral et de faire un rapport au secrétaire général de l'ONU», a-t-il expliqué. «Nous resterons en Algérie jusqu'à la proclamation des résultats provisoires. Notre but est donc de rendre compte au secrétaire général des Nations Unies», a-t-il fait savoir.

Durant leur séjour en Algérie, M. Ali-Diabacté et sa délégation se rendront aux wilayas de Tamanrasset et Tizi Ouzou et visiteront également des bureaux de vote à Alger.

Paroles de candidats

- Abdelmalek Sellal pour le compte d'Abdelaziz Bouteflika depuis Téhéran : La durée du service national a été réduite de 18 à 12 mois grâce aux mesures qui ont été prises en faveur des jeunes par le président Abdelaziz Bouteflika. «Cette durée du service sera comptabilisée dans la carrière professionnelle et la retraite des personnes concernées».

- Ali Benflis depuis Béjaia : «Mon programme comporte des mesures pour l'octroi du foncier aux investisseurs issus de l'émigration et la création d'une instance nationale chargée de l'association des compétences nationales vivant à l'étranger aux différents programmes de développement».

- Moussa Touati depuis Alger : «Ceux qui pensent que les Jeux sont faits sont victimes de manipulations. «Il est nécessaire d'aller voter le 17 avril prochain, même si l'on faut déposer un bulletin blanc».

- Fawzi Rebaïne depuis Médéa : «J'offrirai des emplois fixes et stables aux jeunes, dans un Etat de droit et de justice sociale et économique, loin de tout clientélisme et de corruption». «Il est temps de bâtir un Etat de droit et d'institutions basé sur la séparation des pouvoirs».

- Louis Hanoune depuis Tébessa : «Les changements doivent se concrétiser en opérant une rupture avec le système hérité du parti unique (FLN), en redonnant la parole au peuple et en consacrant toutes les libertés individuelles, collectives et d'expression pour édifier la deuxième République».

- Abdelaziz Belaid depuis Sétif : «Le système éducatif algérien doit être plus ouvert sur les langues étrangères, les cultures et les civilisations des autres peuples et plus apte à se mettre au diapason avec les innovations et les avancées scientifiques et technologiques de par le monde».

LES ALGÉRIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER COMMENCENT À VOTER DÈS AUJOURD'HUI

Un autre défi

Kamel Cherif

Avec le début de l'opération électorale aujourd'hui pour la communauté algérienne établie à l'étranger, c'est le processus qui est lancé, en attendant le début du scrutin, jeudi en Algérie. Le vote qui commence aujourd'hui dans différentes capitales où la communauté algérienne est concentrée, se veut un véritable défi.

Il s'agit d'un pari gagné pour l'Algérie dont les élections sont devenues une tradition. La communauté nationale à l'étranger aura ainsi l'opportunité d'afficher son algérianité et attachment au pays en allant voter. Le vote des Algériens d'outre-mer dénote que tous les Algériens, d'ici ou d'ailleurs, tiennent à la sécurité du pays et à son immunité contre ce qui est appelé «printemps arabes».

Grâce au rétablissement du processus électoral et des assemblées élues, l'Algérie passe pour être une exception dans la région. Au moment où les autres



pays peinent à organiser des élections et connaissent des périodes de transition et d'instabilité, l'Algérie avance dans le sens d'ancrer davantage la démocratie dans les pratiques quotidiennes des citoyens.

Alors que les pays de la région traversent des zones de turbulences dont les conséquences sont toujours visibles, l'Algérie avait initié en 2011 un vaste programme de réformes politiques. Alors que certains Etats de la région connaissaient des situations d'instabilité

lit, l'Algérie organisait des élections législatives et communales en 2012. Aujourd'hui, elle organise une élection présidentielle que certaines parties ont tenté, par tous les moyens, de parasiter ou de faire capoter.

Pour rappel, l'opération de parasitage de cette élection avait débuté l'été dernier, après la maladie du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son transfert à Paris. Tous les scénarios possibles avaient été avancés, allant de l'annulation du scrutin à la mise en place d'une période de transition.

A présent, les auteurs des scénarios de déstabilisation du pays, tentent d'utiliser une dernière cartouche, à savoir la sollicitation d'une immixion étrangère afin d'arrêter ou de suspendre le processus électoral. Cela prouve que les forces du mal sont capables de s'allier avec le diable pour nuire à l'Algérie et au peuple algérien.

Peine perdue pour ces forces du mal, quand on connaît le grand sens de patriotisme et de nationalisme des Algériens, jaloux de leur pays, de sa souveraineté et de sa stabilité. Le vote de la communauté algérienne à l'étranger se veut une réponse cinglante à ces forces du mal.

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER VOTE AUJOURD'HUI Toutes les conditions réunies pour un bon déroulement du scrutin

La communauté nationale à l'étranger s'apprête à se rendre aux urnes à partir de samedi dans le cadre de l'élection présidentielle du 17 avril, et toutes les conditions sont réunies pour accueillir les 1 009 000 électeurs répartis à travers 398 bureaux de vote.

«Toutes les mesures ont été prises» pour le bon déroulement des opérations de vote du 12 au 17 avril, a assuré le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, et ce, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, celui de la Justice et la Commission électorale. Il a indiqué, également, que les dispositions prises par l'Etat «permettront sans nul doute» une participation en force des électeurs algériens à l'étranger.

La loi organique relative au régime électoral de 2012 stipule dans son article 30, entre autres, que le ministre chargé de l'Intérieur et le ministre chargé des Affaires étrangères peuvent avancer de cent-vingt (120) heures la date d'ouverture du scrutin. Il est prévu que les modalités d'application de cet article soient précisées par voie réglementaire. Ainsi, en France, qui accueille la plus importante communauté algérienne à l'étranger, tout est fin prêt afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, selon les représentations consulaires. Les consulats et consulat général

d'Algérie en Ile-de-France (Paris et sa région) sont déjà à pied d'œuvre pour le rendez-vous électoral. Il en est ainsi du consulat général à Paris, où un dénombrement 71 746 électeurs inscrits, dont 43 250 électeurs pour la seule ville de Paris, et 28 496 répartis sur les autres départements relevant de cette circonscription consulaire, a précisé le Consul général-adjoint Ibrahim-Zakareya Kammas.

Il a indiqué, en outre, que deux centres et huit bureaux de vote sont prévus pour Parisville et douze autres bureaux sont répartis sur les autres départements que couvre le Consulat général, soit 20 bureaux au total. Pour la région Ile-de-France et le Consulat d'Algérie à Bobigny (Seine-Saint-Denis), «tout le dispositif organisationnel est mis en place pour assurer le bon déroulement du scrutin», selon le consul Cherif Oualid.

Environ 180 000 ressortissants algériens sont immatriculés à Bobigny, dont 91 632 électeurs à la faveur de la révision exceptionnelle des listes électorales, contre 90 078 électeurs inscrits lors des élections législatives en 2012, a-t-il indiqué. Ce consulat a mis en place pas moins de 16 bureaux de vote en prévision de l'événement électoral, soit 12 bureaux installés dans les locaux du consulat, et 4 autres ouverts, pour la première fois, à Saint-Denis, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois

et Bagnolet et qui totalisent 28 000 électeurs inscrits, notifiés par courrier individuel, a ajouté le diplomate.

Don côté, le Consul d'Algérie à Nanterre (Hauts-de-Seine), Abdelkader Dehendi, a assuré que cette circonscription consulaire «n'a ménagé aucun effort» pour mettre en place le dispositif logistique et administratif nécessaire pour l'encadrement de cette échéance électorale.

Environ 100 000 ressortissants algériens sont immatriculés dans cette circonscription consulaire qui compte 43 969 électeurs. Onze bureaux de vote seront mis en place dans cette circonscription consulaire, dont quatre domiciliés dans l'enceinte même du nouveau siège, à Nanterre-ville, alors que les sept autres sont délocalisés à Gennevilliers, Colombes, Clichy la Garenne, Boulogne Billancourt, Clamart, Bagneux et Antony, a-t-il précisé.

De même à Marseille (sud), où le consulat général d'Algérie vient d'ouvrir deux nouveaux bureaux de vote à Avignon et Aix-en-Provence, dans le département du Vaucluse, pour permettre à la communauté algérienne de voter dans de bonnes conditions, a assuré le consul général Abdelhamid Saïdi. En Tunisie également, où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement du scrutin, à l'ins-

tar de la ville de Kef. Selon le consul général d'Algérie dans ce gouvernorat, Kheireddine Hamoum, 4 201 électeurs algériens sont inscrits sur les listes électorales, répartis sur six bureaux de vote. Un seul de ces bureaux (fixe) se trouve au niveau du siège du consulat à Kef, tandis que les cinq autres sont itinérants couvrant les régions nord-ouest de la Tunisie, a-t-il indiqué. Il a noté, en outre, que les services consulaires ont mobilisé des moyens de transport au profit des électeurs des régions éloignées «pour leur permettre de se rendre aux urnes».

En Egypte, tout est fin prêt au niveau des deux bureaux de vote du Caire et d'Alexandrie pour accueillir, dans de bonnes conditions, les électeurs de la communauté nationale établie dans ce pays.

Le nombre d'électeurs algériens établis en Egypte ne dépasse pas les 2 700 y compris ceux établis dans la bande de Ghaza et Rafah (Palestine). L'ambassadeur d'Algérie au Caire, Nadir Larbaoui, a assuré que tous les moyens sont réunis à même de faciliter aux électeurs l'accès aux bureaux de vote. Il a indiqué, également, que des bus seront mis à la disposition des électeurs au niveau des grandes villes comme Al-Mansoura et El-Ismaïlia pour assurer leur déplacement au deux bureaux de vote, ainsi que leur retour.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2014



CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Ouyahia rappelle, depuis Béjaïa et Bouira, les réalisations acquises depuis 1999

M. Ahmed Ouyahia,
représentant du
candidat indépendant à
l'élection présidentielle
du 17 avril Abdelaziz
Bouteflika, a rappelé, à
Béjaïa et Bouira, où il a
animé, vendredi, deux
meetings électoraux, les
réalisations acquises
dans différents
domaines depuis
l'arrivée de
**M. Bouteflika au
pouvoir, en 1999, et a
incité les citoyens à se
diriger en masses vers
les bureaux de vote.**

«Le quatrième mandat est une exigence populaire, émise pour parachever l'œuvre de stabilité et de construction du pays», a-t-il lancé, à la salle omnisports de Béjaïa, insistant qu'il s'agit là d'une «responsabilité qu'on n'a pas le droit de refuser».

Dans une intervention, faite intégralement en tamazight, M. Ouyahia est revenu longuement sur les réalisations concrétisées depuis 1999, estimant que la meilleure mesure pour en évaluer la consistance reste «le changement de visage des villes, totalement transformées».

«Désormais le pays est stable, la paix est de retour et la décision nationale souveraine après le remboursement de la dette du pays», a-t-il relevé,



indiquant que la prochaine étape va être au renforcement de l'édification du pays, en faisant la part belle à l'investissement et à l'initiative économique. Le pénétrante autoroutière, en phase de réalisation, la création d'un CHU, la construction d'un stade de 35 000 places et l'achèvement d'un programme de 31 000 logements, sont autant de projets dont a bénéficié cette wilaya, citée par l'orateur pour appuyer ses propos, appelant à «une mobilisation générale» pour un vote massif en faveur du candidat Bouteflika.

Le même appel a été réitéré à Bouira où M. Ouyahia s'est montré confiant que Abdelaziz Bouteflika «remportera l'élection via les urnes et

en toute transparence». Lors d'un meeting électoral, tenu à la maison de la Culture Ali-Zaâmoum, M. Ouyahia a également mis l'accent sur l'importance des progrès et changements socio-économiques qu'a connus le pays ces quinze dernières années.

L'Algérie «pu retrouver sa stabilité et son développement et ce, grâce à l'efficacité du programme ainsi qu'à la sagesse du Président Bouteflika», a-t-il dit.

Il a saisi l'occasion pour appeler les terroristes qui sont toujours au maquis «à rejoindre leurs familles pour vivre dans la paix, la prospérité et la dignité, tant que les portes de la réconciliation nationale sont toujours ouvertes».

Les partis et personnalités boycottant la présidentielle évaluent la campagne électorale

La coordination des partis politiques et personnalités boycottant la présidentielle a tenu, vendredi au siège du Mouvement de la société pour la paix (MSP), une conférence pour évoquer la situation qui prévaut dans le pays et évaluer la campagne électorale animée par les six candidats ou leurs représentants.

Les représentants des cinq partis ainsi que l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour ont discuté de la situation qui prévaut dans le pays dans le contexte de la campagne électorale dont les organi-

sateurs «n'ont pas réussi à susciter l'intérêt des citoyens», soutiennent-ils.

Le représentant du Front de la Justice et du développement (FJD), Lakhdar Benkhelaf considère que ces partis ont choisi de boycotter cette échéance car ils considèrent qu'elle «manque de légitimité et tend à consacrer la corruption et l'instabilité».

Pour sa part, le Secrétaire général du Mouvement Ennahdha, Mohamed Douibi a relevé que «le boycott est la tendance politique générale de la rue algérienne», la campagne électorale n'ayant pas, a-t-il

affirmé, suscité l'intérêt des citoyens, en dépit des moyens de l'Etat consacrés par les partisans d'un quatrième mandat. De son côté, le président du MSP, Abderrazak Mokri a insisté sur les conditions de déroulement de la campagne électorale «durant laquelle tous les moyens interdits par la loi ont été utilisés, allant même jusqu'à exploiter la religion».

Benbitour a, quant à lui, mis l'accent sur la situation économique «vulnérable du fait de la dépendance permanente aux hydrocarbures».

A son tour, le président

du parti au Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcène Belabbès considère que la transition s'impose pour passer à un régime «basé sur la démocratie».

Les représentants de la coordination prévoient «des sit-in entre les 14 et 16 avril dans les wilayas de Béchar, d'Oran, de Chlef, de Constantine, de Batna et de Ouargla pour réitérer leur refus de la présidentielle», soulignant que ces protestations à la veille de la présidentielle visent à exprimer «de manière civile et pacifique» leur refus de la prochaine échéance.

Le 17 avril, un jour crucial pour le devenir de l'Algérie

M. Abdelaziz Belkhadem, représentant du candidat indépendant à l'élection présidentielle Abdelaziz Bouteflika, a estimé jeudi à Bechar, que le 17 avril est «un jour crucial pour le devenir de l'Algérie».

Intervenant lors d'un rassemblement populaire à la Cinémathèque algérienne, à la 19^e journée de la campagne électorale, Belkhadem a affirmé que l'élection présidentielle du 17 avril constitue «une étape très importante dans l'approfondissement des réformes politiques et économiques, de même qu'elle permettra l'ancrage de la démocratie dans notre pays». «La consécration de la démocratie à travers le libre choix du peuple permettra de relever les défis qui attendent le pays, et seul le candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika a les capacités de les relever avec le soutien du peuple, d'où la nécessité de voter pour lui le 17 avril», a-t-il plaidé. M. Abdelaziz Belkhadem a aussi exhorté les électeurs de la wilaya de Béchar à voter massivement en faveur du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, pour «qu'il puisse poursuivre son œuvre de construction politique et économique du pays». «Allez voter en masse pour démontrer que l'Algérie se porte bien et pour répondre, à travers les urnes, à ceux qui veulent semer le doute et la discorde», a-t-il souligné. Evoquant la situation économique du pays, M. Belkhadem a rappelé les grands projets réalisés, ces quinze dernières années, et qui, a-t-il dit, «ont largement amélioré le quotidien des citoyens, et renforcé les infrastructures du pays». Pour l'orateur, le programme d'Abdelaziz Bouteflika compte assurer une nouvelle dynamique au développement économique et social du pays, en apportant des solutions concrètes aux problèmes et préoccupations du citoyen. Ce programme prévoit l'approfondissement des libertés publiques et individuelles, à travers l'amendement de la constitution, dans le but d'une plus grande participation des citoyens à différents niveaux de la décision politique et économique, a conclu M. Abdelaziz Belkhadem.

Les appels au vote se multiplient

Les candidats et leurs représentants à la présidentielle du 17 avril ont réitéré, vendredi, leurs appels à un vote massif, à deux jours de la fin de la campagne électorale. Ainsi, le président candidat Moussa Touati, du Front national algérien (FNA), a invité à Tissemsilt, les électeurs à s'exprimer «en masse contre ceux qui ont nui au peuple algérien». APS

M. BABA-AHMED : Une vaste opération pour rénover une quarantaine de vieux lycées à travers le pays

Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba-Ahmed a fait état, jeudi à Annaba, du lancement d'une «vaste» opération de rénovation et de requalification de 39 lycées bâti avant l'indépendance à travers le pays. Au cours de l'inspection des travaux de restauration du lycée Saint-Augustin d'Annaba, le ministre a indiqué l'opération, mobilise «d'importantes enveloppes financières équivalentes à celles requises pour la réalisation d'établissements neufs». Les travaux permettront de «préserver le cachet historique des structures d'enseignement qui constituent un précieux patrimoine et qui ont formé de nombreux cadres du pays», a relevé le ministre. Bâti au XIX^e siècle, le lycée Saint-Augustin accueille actuellement 1 038 élèves. Les travaux de sa requalification, prévus sur 12 mois, mobilisent 160 millions de dinars. Sur site, M. Baba-Ahmed a insisté sur la nécessité de «garantir aux élèves, durant toute la durée des travaux, les conditions adéquates pour leur scolarisation normale, tout comme au lycée technique qui fait l'objet d'une opération similaire engagée pour 253 millions de dinars».

S'agissant des préparatifs des examens de fin d'année, le ministre a réitéré ses assurances en direction des candidats au bacalauréat, réaffirmant que les sujets «se limiteront aux seuls cours dispensés en classe». En visite à Annaba dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, le ministre de l'Education nationale a estimé que les conditions actuelles de scolarité «laisquent présager d'une excellente rentrée 2014-2015». M. Baba-Ahmed avait entamé sa visite par l'inspection du collège d'enseignement moyen (CEM) Abdelkrim-Abada, dans la commune d'El Hadjar. Un établissement qui accueille 338 élèves dont 120 viennent de la commune de Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf. Le ministre a exhorté in situ les responsables locaux du secteur à établir des conventions avec des transporteurs pour permettre à ces écoliers de rejoindre l'établissement dans de bonnes conditions. Il s'est également rendu au lycée Djemaâ-Mohamed à El Bouni où il a exprimé sa «satisfaction» quant aux conditions de scolarisation des élèves, s'engageant à faire ouvrir des classes de sport dans cet établissement qui dispose, a-t-il relevé, des structures nécessaires et de plusieurs professeurs d'éducation physique qualifiés. Il a également estimé, dans ce même contexte, que la convention liant son département au ministère de la Jeunesse et des sports permet de former des sportifs de talent dans cette région, comme c'est le cas dans deux établissements à Sétif et à Draria (Alger).

TISSEMSILT Poursuites judiciaires à l'encontre de 31 investisseurs

Les services de la wilaya de Tissemsilt ont entamé des poursuites judiciaires contre 31 investisseurs n'ayant pas démarré leurs projets, selon un rapport de la direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement débattu lors de la 1^{re} session ordinaire de l'APW. Les projets, accordés par le comité technique de wilaya et celui d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement, concernent les domaines des services, du bâtiment, de l'industrie et du tourisme. Le comité technique a traité, a-t-on indiqué, 35 dossiers d'investissement dont sept ont été concrétisés selon les conditions contenues dans le cahier de charges et la présentation d'un certificat de conformité. Des plaintes ont été déposées auprès de la Cour de Tiaret contre 28 investisseurs qui n'ont pas lancé leurs projets, alors qu'ils avaient reçu les actes de cession depuis des années, a-t-on précisé lors de cette session. Le comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement a traité six dossiers en adressant des mises en demeure à des investisseurs pour achever leurs travaux. Trois investisseurs sont poursuivis en justice en raison du non démarrage des travaux, alors qu'un investisseur a achevé son projet portant sur les prestations de services. Les services du secrétariat général de la wilaya ont pris des mesures contre 13 investisseurs ayant bénéficié de terrains dans le cadre du comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpifre) afin d'accélérer la réalisation de leurs projets en leur accordant un délai supplémentaire. Des mises en demeure ont été adressées à ces investisseurs exposés à des poursuites judiciaires en cas de non démarrage de leurs projets. Dans le cadre du suivi et de l'assainissement par l'Agence de gestion et de régulation foncière de Tissemsilt, cinq investisseurs recensés ont entamé la réalisation de leurs projets, alors que 20 projets n'ont pas été lancés au niveau des zones d'activité de Tissemsilt, Theniet El Had et Khemisti. Afin de préserver le foncier industriel et tout détournement de sa destination, le Calpifre poursuit régulièrement l'opération d'assainissement du foncier destiné à l'investissement, a-t-on indiqué. Pour sa part, la commission de développement local, d'investissement, d'équipement et de l'emploi de l'APW a noté que 50 % des projets d'investissement dans la wilaya ne sont pas exploités, et ce en l'absence de suivi par les élus communaux. Des poursuites judiciaires, en cours, contre plusieurs investisseurs de la wilaya sont venus en retard, car ces investisseurs ont obtenu des fonciers depuis plus de 20 ans, a-t-on estimé.

REGISTRE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE Benbada : 3 400 inscriptions en trois semaines

Plus de 3 400 inscriptions au registre de commerce électronique ont été recensées depuis le lancement de l'opération expérimentale au niveau de la wilaya d'Alger la mi-mars jusqu'au 3 avril en cours, a assuré jeudi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.



Intervenant lors d'une journée d'étude des commis du Centre national du registre du commerce (Cnrc), M. Benbada a précisé que le projet vise à réduire la falsification de l'extrait du registre de commerce format papier, l'assainissement du fichier national du registre et la facilitation de la tâche des agents de contrôle au niveau des différents marchés.

En prévision du lancement de la deuxième étape du projet qui consiste en la généralisation du registre de commerce électronique à partir du 1^{er} juillet prochain, le ministre du Commerce a chargé les différents cadres du Cnrc de lancer un programme de formation intensif au profit du personnel concerné autour de cette nouvelle technique et son application.

M. Benbada a fait savoir que son département ministériel a pris les mesures nécessaires pour adapter l'aspect juridique et réglementaire du registre de commerce au nouveau système du registre de commerce électronique. Le décret exécutif (06-222) promulgué en

2006 définissant le modèle et le contenu de l'extrait du registre du commerce sera amendé ainsi que l'arrêté ministériel de la même année définissant le modèle et caractéristiques de l'extrait du registre de commerce.

Par ailleurs, le ministre a salué les résultats positifs intervenus suite à l'amendement de la loi 08-04 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales notamment l'article 8 portant conditions d'enregistrement au registre de commerce.

L'allègement des conditions d'enregistrement durant les six premiers mois suivant l'entrée en vigueur de cette loi, a permis à plus de 1 500 repris de justice à travers le territoire national d'obtenir le registre de commerce et exercer leurs activités commerciales dans un cadre légal.

La prise en charge des préoccupations soulevées au sujet de la compatibilité des activités commerciales conformément aux nouvelles dispositions de la loi 08-04 a été lancée. Il a été procédé à l'élaboration d'un projet de décret exécutif amendant le décret exécutif (97-39) de 1997 relatif à la nomenclature des activités commerciales soumises à l'enregistrement au registre de commerce.

Selon le ministre, le projet de ce décret qui a fait l'objet d'examen au niveau du ministère sera prochainement soumis aux services concernés pour finaliser les démarches avant de le publier sur le journal officiel.

Ce décret vient consacrer le principe de compatibilité des activités commerciales, le cumul des activités incompatibles ne sera plus autorisé sur un seul registre de commerce.

Les commerçants désireux d'exercer une activité économique incompatible avec la première devront procéder à un enregistrement secondaire.

Pour le ministre, un septième secteur commercial propre aux activités d'exportation sera créé dans le cadre de la politique du gouvernement visant la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Suppression de la clause sur l'étourdissement de l'animal avant l'abattage relève de la compétence des érudits

Le règlement technique régissant les règles relatives aux produits alimentaires «Halal» a été élaboré conformément aux normes en vigueur au niveau de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a affirmé le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, jeudi à Alger lors d'une conférence de presse animée en marge de la journée d'études des commis du Centre national du registre de commerce, M. Benbada a insisté à ce propos sur le fait que l'abrogation de la clause relative à l'étourdissement de l'animal avant son abattage relève de la compétence des érudits. Dans son avenant relatif aux modalités et conditions d'abattage (Tadhiya) de l'animal terrestre halal selon les rites de la religion musulmane, le nouveau règlement technique régissant les règles relatives aux produits alimentaires «Halal» stipule que «pour

faciliter l'abattage, selon les rituels de la religion musulmane, l'étourdissement peut être utilisé à condition qu'il ne cause pas la mort de l'animal».

Le ministre a souligné dans ce contexte que l'arrêté interministériel «s'est référé aux normes en vigueur contrairement à ce qui a été rapporté par certains journaux nationaux» précisant que l'Algérie a des engagements envers certaines organisations islamiques. Le travail de certains cadres de différents départements ministériels (Commerce, Développement industriel, Agriculture, Santé et Affaires religieuses) a été effectué selon des normes précises respectant les préceptes de la religion musulmane conformément aux normes définies par l'Organisation de la coopération islamique dont elle est membre.

«L'abrogation de la clause relative à la possi-

bilité d'étourdir l'animal avant son abattage relève de la compétence des érudits», a-t-il dit, soulignant que cette question ne devrait pas annuler toute la décision et anéantir les efforts fournis pour combler le vide juridique dans ce domaine. M. Benbada a souligné dans le même contexte que l'arrêté interministériel publié au Journal officiel à la fin mars dernier était destiné essentiellement au contrôle des produits alimentaires importés car l'Algérie ne dispose pas actuellement de grands complexes industriels exigeant d'elle le recours à ce type d'opérations.

Le règlement technique fixant les règles relatives aux produits alimentaires «Halal» est entré en vigueur en vertu de l'arrêté interministériel relatif à ce règlement publié au journal officiel no 15. Ce texte intervient dans le cadre du décret exécutif promulgué en novembre et définissant les conditions et modalités d'informer le consommateur. L'arrêté vise la réalisation d'objectifs légitimes» à savoir «maîtriser le contrôle des produits alimentaires «Halal» et satisfaire les attentes légitimes du consommateur musulman concernant l'origine des produits alimentaires et de leurs composants.

L'arrêté permet également de combler le vide juridique existant dans ce domaine et de renforcer la protection du consommateur algérien. Il s'agit de la protection d'un droit moral du consommateur. Il ne doit ni constituer, ni contenir des produits ou des matières non halal. Il ne doit pas avoir été préparé, transformé, transporté ou entreposé à l'aide d'instruments ou d'installations non conformes aux dispositions de ce règlement technique, selon le texte.

APS

MARCHÉS-CHANGES**L'euro progresse face à un dollar, reculant à cause d'un rapport de la Fed**

L'euro progressait jeudi face à un dollar affaibli par la publication, la veille, d'un compte rendu d'une réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) suggérant qu'une remontée des taux d'intérêt était loin d'être décidée.

En fin d'après-midi, l'euro valait 1,3887 dollar, contre 1,3852 dollar mercredi soir. Au milieu d'après-midi, l'euro est monté à 1,3899 dollar, son niveau le plus fort en trois semaines.

La monnaie unique européenne baissait un peu face à la devise nippone, à 141,00 yens contre 141,26 yens mercredi.

Le dollar reculait face à la monnaie japonaise, à 101,53 yens - tombant même, en cours d'échanges à 101,33 yens, son niveau le plus faible en trois semaines contre 101,97 yens la veille.

Les cambistes restaient focalisés sur la diffusion mercredi des minutes de la réunion du Comité de politique monétaire (Fomc) des 18 et 19 mars.

«Le dollar a désormais effacé tous les gains engrangés depuis la dernière rencontre du Fomc les 18 et 19 mars derniers», commentait un analyste.

Le billet vert s'était en effet rafferbi après la dernière rencontre du Fomc grâce à des propos de la présidente de la Fed, Janet Yellen, qui avait déclaré que le relèvement des taux d'intérêt pourrait avoir lieu six mois après la fin du programme d'achats d'actifs de l'institution.

Lors de sa dernière réunion, le Fomc avait décidé d'une nouvelle diminution de 10 milliards de dollars du programme de rachats d'actifs mensuels de l'institution le portant à 55 milliards de dollars.

La livre britannique baissait face à l'euro, à 82,76 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,6780 dollar pour une livre.

La monnaie helvétique montait face à l'euro, à 1,2172 franc suisse pour un euro. La devise suisse progressait aussi face au dollar, à 0,8764 franc suisse pour un dollar.

La devise chinoise a terminé à 6,2125 yuans pour un dollar, contre 6,2000 yuans la veille.

L'once d'or a fini à 1,320,50 dollars au fixing du soir après être montée à la mi-journée à 1,324,63 dollars, son niveau le plus élevé depuis le 24 mars, contre 1,301,75 dollars mercredi.

La Grèce réussit son retour sur les marchés à moyen terme avec une émission sur souscrite 8 fois à très bon taux

La Grèce, qui revenait jeudi sur les marchés obligataires pour la première fois depuis 2010, a réussi à lever 3 milliards d'euros en obligations à cinq ans assorties d'un coupon à 4,75%, a indiqué le ministère grec des Finances.

«La République hellénique annonce aujourd'hui avoir vendu une obligation à cinq ans d'un montant principal de 3 milliards d'euros assortie d'un coupon annuel à 4,75% (...) la demande a été très forte», s'est félicité le ministère dans un communiqué, ajoutant que la participation d'investisseurs non-grecs «devrait approcher 90%».

«La transaction sera conclue la semaine prochaine», a ajouté ce texte qui publiait les premiers résultats officiels de cette émission jeudi après-midi.

Le vice-président du gouvernement, Evangelos Venizelos avait indiqué jeudi matin, quelques heures après l'ouverture des offres, que le retour sur les marchés à moyen terme avait été «un énorme succès» et que l'émission «a été souscrite 8 fois».

Cela porterait la totalité des propositions à quelque 20 milliards d'euros puisque le gouvernement comptait placer initialement 2,5 milliards d'euros. D'où la possibilité pour le gouvernement d'obtenir un taux d'intérêt d'un montant particulièrement intéressant. Le marché misait sur un peu plus de 5%. «La réponse des marchés a été encourageante, les marchés ont voté Grèce», a déclaré M. Venizelos, également ministre des Affaires étrangères, aux médias. Il a estimé que le taux d'intérêt «sera meilleur, ou au moins égal, à celui de l'Irlande et du Portugal», deux pays passés par la crise de la dette et revenus ces derniers mois sur les marchés.

Première victime de la crise de la dette dans la zone euro fin 2009, la Grèce qui ne pouvait se financer auprès des marchés privés à moyen et long termes pendant quatre ans a dû recourir au mécanisme de sauvetage UE et FMI à hauteur de 240 milliards d'euros de prêts pour éviter une faillite qui aurait menacé l'existence même de l'euro.

APS

FMI-BM-REUNION**Le FMI élaborer un Plan d'action pour dynamiser l'économie mondiale et l'emploi**

La Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, présentera aujourd'hui aux pays membres un Plan d'action mondial qui vise la mise en place d'une économie mondiale plus dynamique et riche en emplois, a-t-elle annoncé jeudi lors de sa conférence de presse à la veille des réunions de printemps prévues du 11 au 13 avril à Washington.



Le plan d'action mondial, qui sera soumis au Comité monétaire et financier international (Cmfi), l'organe exécutif du FMI) lors de sa réunion du 12 avril, énonce les priorités des 188 pays membres du FMI et ce que le FMI peut faire pour les aider, selon elle. Il fournit aussi un rapport intérimaire sur les objectifs examinés par les pays membres et le FMI lors de l'Assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods d'octobre dernier à Washington. Selon le rapport, la situation a été stabilisée, mais il manque des mesures qui stimulent la création d'emplois et la croissance. Les dirigeants du monde «sont appelés à gérer plus activement la reprise de l'économie mon-

diale et à renforcer leur coopération afin de réduire au minimum les répercussions négatives et de favoriser la stabilité financière», a souligné la patronne du FMI. Lors de sa conférence de presse durant laquelle elle a abordé la conjoncture économique mondiale, Mme Lagarde a indiqué que trois obstacles sont à surmonter pour une croissance plus rapide, plus solide et de meilleure qualité, qui sera, d'ailleurs, le sujet principal de cette réunion de printemps. Elle a alors précisé qu'il fallait prendre des «mesures audacieuses» pour réaliser une croissance plus rapide et durable, que les dirigeants devaient agir avec la montée des risques géopolitiques en toile de fond et que les pays devaient aussi prendre les mesures appropriées et bien coopérer. Mme Lagarde a noté que ces «mesures audacieuses», qui sont nécessaires pour réaliser une croissance plus rapide et durable, seront ainsi énoncées dans le Plan d'action mondial qui sera examiné pendant les réunions par le Cmfi. Les dirigeants mondiaux devront surmonter trois obstacles pour que l'économie mondiale connaisse une croissance plus rapide et durable, a encore déclaré Mme Lagarde. Dans ce sens, elle a considéré que dans les pays avancés, il s'agit de bien établir le rythme de l'ajustement budgétaire et de la normalisation monétaire, alors que dans les pays émergents, il

s'agit de renforcer les politiques macroéconomiques et prudentielles pour se protéger contre la volatilité des marchés. Quant aux pays à faible revenu, où la croissance reste vigoureuse, il s'agit de surveiller l'accumulation rapide de la dette. Selon elle, tous les pays doivent accélérer leurs réformes structurelles dans les marchés du travail ainsi que dans les marchés de produits et de services. Abordant les réformes des quotes-parts et de la gouvernance du FMI, elle a souligné qu'elle espérait que la pression exercée par les pays membres du FMI sur les pays membres qui n'ont pas encore ratifié ces réformes aboutirait ses fruits sans trop tarder.

Moins de 100 personnes possèdent autant de richesses que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres

Dans le monde, moins de 100 personnes possèdent autant de richesses que les 3,5 milliards d'êtres humains les plus pauvres réunis, a affirmé jeudi le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

Lors de sa conférence de presse tenue à la veille de la réunion de printemps du FMI et de la BM prévues du 11 au 13 avril à Washington, M. Kim a avisé qu'il ne serait pas facile d'atteindre l'objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 et à stimuler une prospérité partagée même si le nombre de pauvres a relativement baissé.

En 2014, environ un milliard d'êtres humains vivent dans une pauvreté absolue contre 1,2 milliard en 2010, a-t-il fait savoir.

Pour mettre un terme à l'extrême pauvreté d'ici 2030, selon lui, la masse des plus défavorisés, c'est-à-dire ceux qui gagnent moins de 1,25 dollar par jour, devra diminuer de 50 millions de personnes chaque année.

Autrement dit, pour que l'objectif puisse être atteint, il faudra que million de personnes échappent à la pauvreté chaque semaine pendant les 16 prochaines années, a-t-il avancé.

Par ailleurs, il a relevé que la croissance économique avait fortement contribué à réduire l'extrême pauvreté et

à améliorer les conditions de vie de beaucoup de pauvres.

Toutefois, l'accélération du passage d'un grand nombre d'êtres humains de la pauvreté à la prospérité exige une croissance économique qui profite à tous, crée des emplois et aide directement les plus démunis, a préconisé le patron de la Banque mondiale.

«Les risques pesant à court terme sur l'économie mondiale s'étant atténués, ce sont les perspectives à moyen terme que nous préoccupent de plus en plus», a-t-il poursuivi.

À ce propos, il a fait part des craintes d'un ralentissement du rythme des réformes durant cette période d'après-crise.

«Il est essentiel de se concentrer à nouveau de toute urgence sur les programmes de réformes structurelles», a-t-il insisté, en prévenant qu'un revers, même modeste, peut avoir pour effet de maintenir dans le dénuement des millions de familles qui auraient pu en sortir.

Concernant les capacités de financement de la BM pour aider les pays à lutter contre la pauvreté, il a fait savoir que durant les dix prochaines années, les capacités annuelles de son institution devraient passer d'un montant situé entre 45 et 50 milliards de dollars à plus de 70 milliards de dollars.

PÉTROLE**L'AIE maintient sa prévision de demande mondiale inchangée pour 2014**

L'Agence internationale de l'Energie (AIE) a maintenu inchangées ses prévisions de demande mondiale de pétrole pour cette année, à 92,7 millions de barils par jour, indique vendredi l'institution.

«La demande mondiale moyenne cette année devrait atteindre un nouveau record de 92,7 millions de barils par jour, selon l'AIE, soit son niveau prévisionnel du mois dernier», note l'AIE dans son rapport mensuel.

Elle indique toutefois avoir réduit de 55 000 barils/jour la demande en Russie, dans la foulée des révisions à la baisse des prévisions de croissance du PIB russe par le Fonds monétaire

international (FMI) et la Banque mondiale. Mais dans le même temps, l'AIE a révisé à la hausse ses données sur la consommation de pétrole dans les pays émergents asiatiques en 2013, contribuant à la stabilité de la prévision de demande mondiale.

Jeudi, l'Opep avait également maintenu sa prévision de demande mondiale cette année. Comme le mois dernier, la crise russo-ukrainienne domine largement le rapport de l'agence énergétique des pays développés. «Un mois après les événements en Crimée, les observateurs du marché évaluent leur impact sur les marchés pétroliers», écrit l'AIE

vendredi. «Etant donné l'état encore volatile de la situation sur le terrain, il y a plus de questions que de réponses», reconnaît-elle. Dans son scénario principal pour l'économie russe, la Banque mondiale a réduit de 2,2% à 1,1% sa prévision de croissance du PIB, le FMI tablant lui sur 1,3%. Mais dans un scénario de sanctions économiques contre la Russie qui affecterait la confiance et les investissements, la Banque envisage une chute de 1,8% du PIB russe, ce qui selon l'AIE se traduirait par une baisse de la demande pétrolière russe de 150 000 barils par jour, à 3,3 millions de barils quotidiens.

AÉRONAUTIQUE

Un drone réalisé à Oran grâce au partenariat université-industrie

Un drone à usage environnemental a vu le jour à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) qui signe sa première réalisation dans ce domaine en partenariat avec le secteur industriel, a indiqué jeudi le responsable du laboratoire compétent de cet établissement d'enseignement supérieur.

Porté par une thèse de recherche en post-graduation, ce prototype "made in Algeria" matérialise "la première opération de partenariat avec le secteur économique", a précisé à l'APS le professeur Bachir Imine, directeur du laboratoire d'aéronautique et systèmes propulsifs (LASP) de l'USTO-MB.

Des appareils de même type ont été déjà produits au niveau de ce laboratoire de recherche créé en 2009, mais le nouveau modèle est "le premier à marquer la contribution de l'USTO-MB au titre de la coopération avec l'industrie aéronautique algérienne", a fait valoir le P^r Imine. Le drone en question a pour vocation essentielle "le vol de reconnaissance pour diverses missions à caractère environnemental", a-t-il expliqué, citant, entre autres applications, la surveillance des forêts (prévention d'incendies), le contrôle de la pêche et les prévisions météorologiques. Grâce aux images transmises par le biais d'une caméra embarquée, cet appareil fournira des informations utiles à la gestion des secteurs cités et d'autres encore comme la régulation du trafic routier et les mesures cartographiques. Ce nouveau prototype qui peut être catapulté à la main du fait de sa légèreté (3 kg) et de sa petite envergure (1,40 m), se distingue également par ses spécificités techniques lui permettant de voler jusqu'à 400 m d'altitude avec une durée d'autonomie estimée à une heure. En outre, une nouvelle impulsion est escomptée au plan de la recherche à la faveur de la prochaine acquisition, par ce même laboratoire, d'un équipement de pointe appelé "soufflerie", qui consiste en un canal d'essai permettant d'expérimenter l'effet du vent sur l'appareil. Cette dotation soutenue par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT) offrira "une meilleure précision des résultats expérimentaux", a souligné le P^r Imine. Par ailleurs, une équipe de chercheurs de ce laboratoire effectuera un séjour académique en mai prochain à la faculté de l'aérospatiale de l'Université nationale technique de l'Ukraine, au titre d'une convention signée en ce sens en novembre dernier à l'USTO-MB.

SKIKDA

Ouverture d'un nouveau tronçon de 7 km de l'autoroute Est-Ouest

Un nouveau tronçon de 7 km de l'autoroute Est-Ouest, entre les communes d'El Ghedir et de Salah-Bouchaour, dans la wilaya de Skikda a été inauguré, jeudi, par le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali. Le segment de l'autoroute, ouvert à la circulation automobile, constitue le prolongement d'un tronçon de 16 km entre les lieudits Boughelboun et El Ghedir, ouvert à la fin du mois de janvier dernier. Un linéaire de 103 km de cette infrastructure de 2x3 voies est désormais à la disposition des automobilistes entre le lieudit Toumiat, dans la wilaya de Skikda et la localité de Dréan, dans la wilaya d'El-Tarf. Un linéaire qui sera porté «dès le 5 juillet prochain» à 112 km entre Zighoud-Youcef (Constantine) et Dréan lorsque le tunnel d'El Kantour aura été ouvert à la circulation, a souligné le ministre au cours de la cérémonie d'inauguration.

La réalisation des cinq (5) échangeurs situés le long des 103 km d'autoroute n'étant pas encore été livrés, des ouvertures «temporaires» permettront aux usagers de rejoindre l'autoroute, a-t-on indiqué en marge de la cérémonie d'inauguration. M. Chiali, qui s'est félicité du «respect du rendez-vous fixé au mois d'avril 2014 pour l'ouverture du segment de 7 km entre El Ghedir et Salah-Bouchaour», a souligné «l'impact de cet ouvrage (l'autoroute Est-Ouest) sur le développement de toute la région», y compris la wilaya de Skikda que l'autoroute traverse sur 69 km. Le tronçon de 7 km inauguré par le ministre comporte 5 ouvrages d'art, 3 passages inférieurs et 2 passages supérieurs, a-t-on indiqué, rappelant que la réalisation de la partie orientale de l'autoroute Est-Ouest est confiée au Consortium japonais Coajaal.

AGRICULTURE

Lâcher à Oran d'insectes utiles pour lutter contre la mineuse de tomate

La station régionale de protection végétale de Misserghine (Oran) a procédé au lâcher d'insectes utiles pour lutter contre la mineuse de tomate, a-t-on appris jeudi auprès de la directrice de la station.

L'opération, qui a eu lieu mercredi au niveau de fermes de la commune de Sidi Chahmi, intervient dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au profit des cadres de la direction des services agricoles et des responsables de la chambre agricole, en vue d'informer et préparer les agriculteurs, en prévision de la caravane nationale de sensibilisa-



tion pour la lutte contre cette che-

souigné Bekri Nawal. L'utilité des insectes lâchés réside dans leur rôle à tuer l'œuf et la larve de la mineuse de tomate, dans le cadre de la lutte biologique contre ce ravageur sans le recours aux pesticides chimiques qui sont nuisibles à la santé du consommateur.

Cette solution est la deuxième, à laquelle est parvenu l'institut national de protection végétale après celle d'utilisation de capsules hormonales attirant les mâles de cet insecte ravageur pour empêcher sa reproduction. Cette solution a donné de très bons résultats, selon la responsable. La mineuse de tomate a fait son apparition, la première fois à Oran en 2008, endommageant des quantités importantes de tomates.

ORAN

La couverture vaccinale chez l'enfant est de plus de 90 %

La couverture vaccinale contre les antigènes chez l'enfant est de plus de 90% au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, jeudi, de source médicale relevant de la direction de la santé et de la population.

«Le taux de couverture vaccinale chez l'enfant contre les huit maladies (antigènes) dont l'hépatite B, la tuberculose, la diphtérite, la polio, le tétanos et la rougeole, est de 98% en milieu scolaire et de 80 % en PMI», a annoncé D^r Nacéra Djidj, pédiatre à l'établissement de proximité de santé publique (EPSP) d'Es-Sénia, lors d'une journée de sensibilisation sur la vaccination chez l'enfant.

«Les nouvelles directives tablent sur un taux de couverture de 100%, seuil qui n'a pu être atteint en raison des quelques problèmes liés à la vaccination de l'enfant, dont notamment le mouvement des populations, les maladies chroniques et les contre-indications», a fait observer cette intervenante, lors de cette rencontre à laquelle ont pris part 170 participants parmi les per-

sonnels médical et paramédical de la wilaya d'Oran. La même praticienne a également évoqué les nouveaux vaccins introduits en Algérie dans le cadre du programme de santé publique et qui sont bénéfiques à l'enfant, comme les deux vaccins contre la pneumocoque et la rougeole, oreillons et la rubéole (ROR).

Pour sa part, D^r Majda Kandsi, pédiatre à l'EPSP d'Es-Sédiqa, dans une communication intitulée "Vaccination et maladies chroniques", a souligné que l'enfant présentant des maladies chroniques pose des problèmes pour les agents de vaccination et les médecins de PMI, quant à la prise de décision de vacciner l'enfant, d'où l'intérêt d'un diagnostic minutieux et un bon examen chronique avant tout acte vaccinal.

D^r Yacine Rahim, maître assistant en gynécologie obstétrique au CHU d'Oran, a estimé, quant à lui, dans sa communication "Vaccination chez la femme enceinte" qu'elle ne devrait pas avoir lieu et ce, pour éviter toute complication.

GESTION DE L'EAU À CONSTANTINE

Le contrat de management de la Société des eaux de Marseille prorogé de trois mois

Le contrat de management liant la Société des eaux de Marseille (SEM) à la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) a été prorogé de 3 mois, du 3 avril au 4 juillet 2014, a appris l'APS, jeudi, auprès de la SEACO.

Durant cette période transitoire, le nouveau directeur de la SEACO, Bernard Duffros, et quatre cadres français assureront la mission de gestion de l'eau et apporteront une assistance technique, a précisé la même source soulignant qu'une consultation internationale sera lancée incessamment afin de désigner la société qui sera chargée de gérer l'eau dans la ville des Ponts. M. Duffros a indiqué, dans ce contexte, que la SEM "s'est inscrite dans la volonté de développer et de moderniser la gestion de l'eau à Constantine à travers des

plans d'action réalisables". Sur les 19 milliards de dinars investis par la SEACO, dans le cadre de ce contrat,

"plus de 60% ont été consommés en études des schémas directeurs de l'assainissement et de l'eau potable de la wilaya, à l'horizon 2040, a-t-il précisé.

Quelque 140 km des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) ont été renouvelés, aux côtés d'opérations de traitement des eaux usées, de réhabilitation de la station de pompage des communes de Didouche-Mourad et d'Ouled Rahmoune et de réhabilitation de la station d'épuration d'Ibn Ziad.

La même source a soutenu que la firme française, chargée de la gestion déléguée de l'eau à Constantine, a également réussi "à assurer la disponibilité de l'eau en continu (H 24)

pour 80% de la population de la wilaya".

Il reste qu'une des clauses phares du contrat liant la SEM à la SEACO, le transfert du savoir-faire en l'occurrence, à travers un centre de formation et d'apprentissage dans les métiers de l'eau, n'a pas été concrétisée.

La SEACO avait obtenu, fin 2008, un contrat de gestion déléguée de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement de la ville de Constantine pour un montant de 4,3 milliards de dinars et pour une durée de cinq (5) années et six (6) mois. Son chiffre d'affaires a dépassé en 2013 les 2 milliards de dinars, a-t-on noté.

La société qui emploie actuellement 2 000 salariés, dispose de 22 agences à travers la wilaya de Constantine.

KHENCHELA

Raccordement de 17 000 foyers au réseau électrique

Des travaux destinés à raccorder 17 000 foyers viennent d'être lancés dans plusieurs communes de la wilaya de Khencela, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'Energie et des mines (DEM). Ce projet, inscrit au titre de la tranche 2013 du plan quinquennal 2010-2014, est doté d'une enveloppe de 300 millions de dinars, selon la même source qui a signalé que la DEM, en coordination avec la société de distribution (SDE), s'attelle à "accélérer le rythme des travaux dans les communes de Khencela, Ouled Rechache, Ain Touila et El Mahmel. En outre, de nombreux transformateurs électriques ont été construits et équipés

dans plusieurs localités rurales, au titre d'un programme d'urgence, pour réduire les coupures de courant qu'ont vécues les consommateurs durant les dernières années. Le transformateur de haute tension, récemment inauguré à Kaïs, couvre les besoins des régions rurales de toute la partie nord de la wilaya, a-t-on rappelé, relevant que d'autres transformateurs similaires seront réalisés au cours de l'année 2014. Le taux de couverture par le réseau électrique est de l'ordre de 93% dans la wilaya de Khencela, a également fait savoir la même source.

IL VIOLENTE SA COUSINE 5 ans de prison ferme

L'affaire jugée par le tribunal de Chéraga, s'est déroulée dans les environs de cette ville. Le prévenu, Mourad âgé de 35 ans, est accusé du viol d'une jeune fille, Amira âgée de 24 ans.

A. Ferrag

Mourad est un repris de justice notoire. Amira va raconter son calvaire à sa famille. Les parents de la victime déposent plainte.

Mourad est arrêté et jugé au tribunal de Chéraga. Il y eut d'abord lecture, par le



SÉTIF : L'assassin présumé d'un enfant arrêté plus de 2 ans après son forfait

L'auteur présumé de l'assassinat du petit Abderraouf Aouir (5 ans) vient d'être arrêté à Sétif par la brigade de recherches et d'investigations de la police judiciaire, a-t-on appris, jeudi, auprès de la sûreté de wilaya. Le mis en cause, âgé de 30 ans, a été interpellé par une patrouille de la 10^e sûreté urbaine à la suite d'une altercation qui l'avait opposé, sur la voie publique, à une autre personne, a indiqué la même source, précisant que le comportement suspect de l'individu avait conduit les policiers à le soumettre à une fouille qui a révélé qu'il était en possession d'une cigarette de cannabis et d'un morceau de kif traité. C'est au cours de son interrogatoire que la personne interpellée a avoué être l'assassin du petit Abderraouf. Un crime qui remonte au début du mois de janvier 2012 et qui avait suscité une vive indignation dans la ville de Sétif. L'enfant avait été extirpé en plein jour de l'intérieur de la voiture stationnée où il se trouvait avec sa mère, cité Abacha-Amar, par un inconnu qui l'avait égorgé quelques mètres plus loin avant de prendre la fuite. Les aveux de l'inculpé "concordent avec le scénario du crime élaboré par les enquêteurs", a ajouté la même source, soulignant que le prévenu a été inculpé pour "meurtre avec prémeditation" et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Sétif. Il s'agit d'un "toxicomane, repris de justice", selon les services de la sûreté de wilaya qui ont indiqué qu'«hormis le fait qu'il était sous l'emprise de la drogue, cet individu n'a donné aucune autre indication quant au mobile de ce crime».

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE 7 morts et 264 blessés durant la première semaine d'avril

Sept (7) personnes sont mortes et 264 autres ont été blessées dans 277 accidents de la circulation enregistrés en zone urbaine du 1^{er} au 7 avril courant, a indiqué jeudi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), dans un communiqué.

La wilaya d'Alger est en tête avec 17 accidents, suivie de la wilaya de M'sila (15 accidents) et Annaba (14 accidents), a précisé la même source.

La cause principale de ces accidents demeure le facteur humain, avec un taux de 92,06% dû à la vitesse ex-

cessive, les dépassements dangereux et le non respect de la distance de sécurité, a relevé la DGSN, qui a appelé les usagers de la route, notamment les conducteurs, à plus de respect du code de la route et à la prudence.



LES FREINS D'UN CAMION LÂCHENT PRÈS DE SÉTIF : 1 mort et deux blessés, dont un dans un état grave

Une personne a trouvé la mort jeudi et deux autres ont été blessées, dont une dans un état grave, après que leur véhicule ait été percuté en plein fouet par un poids-lourd dont les freins avaient lâché à l'entrée de Cheikh-Laïfa, au nord de Sétif, a-t-on appris de la Protection civile. Arrivant de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest qui donne accès à la ville de Sétif, le camion, qui transportait 20 tonnes de bitume, a d'abord percuté deux voitures qu'il a écarierées de la route avant de heurter

BORDJ BOUARRÉRIDJ BILAN MENSUEL DE LA SÛRETÉ DE WILAYA : 309 affaires traitées durant le mois de mars par la PJ

En mars dernier, les services de la PJ de la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont enregistré 309 affaires, impliquant 200 individus dont 05 mineurs, 11 femmes et 2 ressortissants étrangers à la suite desquelles, ils ont été présentés auprès des différentes juridictions pénales des tribunaux de la wilaya parmi lesquels 48 individus ont été mis en détention préventive, 20 ont bénéficié de citations directes et 7 de liberté provisoire.

Les éléments du service de la voie publique ont, pour leur part, enregistré 53 accidents au cours du seul mois de mars. Ces accidents ont engendré 63 blessés. Les activités des hommes en bleu se sont aussi soldées par l'établissement de 558 procès-verbaux, 212 retraits de permis octroyés effectués par les policiers sur la même période et pas moins de 5 véhicules mis en fourrière.

L'unité de la police chargée de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, a établi 39 P-V dont 5 contre des commerçants pour exercice d'une activité commerciale non autorisée sur les places publiques et 9 pour constructions illégales réalisées sans permis de construire.

Mouad B.

BERRIANE (GHARDAÏA) Une dizaine de blessés légers dans des échauffourées entre jeunes

Une dizaine de personnes, dont deux policiers, ont été blessées lors d'échauffourées sporadiques entre groupes de jeunes survenues après la prière du vendredi à Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a-t-on appris auprès d'une source médicale locale.

Des groupes de jeunes ont commencé à se lancer des pierres, des cocktails Molotov et des pneus enflammés, avant que la situation ne déborde créant un climat d'insécurité sur le tronçon «incontournable» de la RN-1 traversant la ville de Berriane, interrompant le trafic routier, puis que les forces de l'ordre déployées sur les lieux ne rétablissent la circulation en utilisant de bombes lacrymogènes, selon des témoins oculaires.

Ces incidents ont éclaté à la sortie de la mosquée El-Boukhari, lorsque des groupes de jeunes se sont échangé des jets de pierres avant que ces escarmouches ne se propagent à d'autres quartiers, particulièrement «Kef Hamouda» et le centre-ville de Berriane où des locaux commerciaux et des habitations ont été saccagés pillés et incendiés, a-t-on ajouté.

APS

AUSTRALIE le cyclone «Ita» de catégorie 5 menace une région de la Grande barrière de Corail

Le cyclone «Ita» de la catégorie maximale 5 fait route vers la Grande barrière de corail, au large de l'Australie, risquant de causer d'importants dégâts sur les côtes, ont annoncé hier les autorités. Ita, avec des vents allant jusqu'à 300 km/h, devrait toucher Cooktown, une petite localité côtière, située à 1 600 km de Brisbane, capitale de l'Etat du Queensland (Est).

«Tout phénomène au-delà des 80 km/h est dangereux», a déclaré à la télévision publique ABC le maire de Cook Shire, Peter Scott, ajoutant qu'un ancien policier de la région lui avait dit que «la Cooktown qui est debout aujourd'hui ne le sera plus demain». Le Premier ministre du Queensland, Campbell Newman, a pour sa part averti les habitants de maisons construites avant 1985, date de l'entrée en vigueur de nouvelles normes de construction, qu'elles pourraient ne pas résister à ce cyclone. Il se trouvait vendredi à la mi-journée à 175 kilomètres au nord-est de Cooktown. Une zone d'alerte a été délimitée, allant de Lockhart River tout au nord du Queensland jusqu'à Innisfail au sud et englobant Cairns, en face de la Grande barrière de corail.

Les cyclones tropicaux sont fréquents dans le nord-est de l'Australie mais celui-ci est plus puissant que Yasi, un gigantesque cyclone qui avait dévasté maisons et récoltes de cette zone il y a trois ans.

ONU Recul du nombre de meurtres dans le monde, l'Afrique et les Amériques les plus touchées

Le nombre de meurtres est en recul dans le monde, a indiqué l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans un rapport publié jeudi, tout en signalant que la moitié des homicides sont commis en Afrique et dans les Amériques. L'ONUDC a recensé 437 000 meurtres en 2012, contre 468 000 en 2010, l'année où cette organisation a mené sa première étude mondiale sur les homicides.

À l'échelle mondiale, la moitié des victimes étaient âgées de moins de 30 ans, 80% d'entre elles étaient des hommes, tout comme 95% des auteurs des homicides, a détaillé l'ONUDC, dont le siège est à Vienne.

Il y a un besoin urgent de comprendre comment la criminalité violente touche les pays dans le monde, affectant particulièrement les hommes jeunes, mais touchant aussi lourdement les femmes», a déclaré le directeur de l'analyse politique à l'ONUDC, Jean-Luc Lemahieu, cité dans un communiqué. Si les hommes sont le plus souvent tués par un assaillant inconnu, les femmes sont en majorité victimes d'un proche, a noté l'Office dans son rapport. "Le foyer peut être un endroit dangereux pour une femme", a ajouté M. Lemahieu, alors que 15% des homicides sont le résultat de violences domestiques, dont 70% des victimes sont des femmes. L'Amérique centrale et l'Afrique australe affichent des taux de 26 à 30 homicides pour 100 000 habitants, soit quatre fois plus que la moyenne mondiale.

La moitié des homicides commis dans le monde se concentrent sur ces deux continents, dans des pays (Afrique du Sud, Colombie, Venezuela entre autres) qui ne représentent que 11% de la population mondiale. En Amérique du Nord et latine, les homicides liés aux groupes criminels représentent 30% des meurtres, alors qu'ils représentent moins de 1% des meurtres en Asie, en Europe et en Océanie, où les violences domestiques sont plus élevées. Les armes à feu sont utilisées dans 4 homicides sur 10.

L'ONUDC a souligné que seulement 43% des homicides entraînaient une condamnation en justice, avec de grandes disparités, ce taux allant de 24% dans les Amériques à 81% en Europe.

VOL MH370

Le PM australien «très confiant» concernant les nouveaux signaux acoustiques détectés dans l'océan Indien

Le Premier ministre australien Tony Abbott s'est dit hier «très confiant» dans le fait que les ultrasons détectés mercredi dans le sud de l'océan Indien provenaient des boîtes noires du vol MH370.

«Nous avons énormément réduit le périmètre des recherches et nous sommes très confiants dans le fait que les signaux que nous détectons viennent des boîtes noires», a déclaré M. Abbott depuis la ville chinoise de Shanghai. «Nous arrivons au point où le signal, et ce en quoi nous sommes très confiants qu'il s'agit des boîtes noires, commence à faiblir», a rappelé Tony Abbott, selon des propos diffusés sur Sky News.



«Nous espérons obtenir le plus d'information possible avant l'expiration définitive du signal», a-t-il ajouté. Mercredi, un navire australien participant aux recherches du vol MH370

dans l'océan Indien a détecté deux nouveaux signaux qui pourraient provenir de boîtes noires.

L'Australie coordonne les recherches internationales menées dans le sud

de l'océan Indien pour tenter de retrouver l'épave du Boeing 777 de Malaysia Airlines disparu le 8 mars avec 239 personnes à bord alors qu'il reliait Kuala Lumpur à Pékin.

SÉISME AU NICARAGUA Un mort et 33 blessés

Le puissant séisme qui a frappé jeudi Managua, privant la capitale du Nicaragua d'électricité et de téléphone, a fait un mort et 33 blessés, selon un nouveau bilan fourni de sources hospitalières.

Une femme de 37 ans est morte d'une crise cardiaque, a-t-on indiqué de sources hospitalières. Selon un bilan provisoire, le séisme a fait en outre 33 blessés, dont trois graves, et 822 maisons ont été détruites ou endommagées.

Un précédent bilan faisait état de 24 personnes blessées et 89 maisons endommagées.

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a décrété l'alerte rouge



vendredi après le séisme d'une magnitude de 6,2 près de Managua.

«A partir de maintenant nous passons à l'alerte rouge», l'état d'alerte maximale, a annoncé M. Ortega, cité dans la nuit de jeudi à vendredi par les médias officiels, alors que l'alerte était précédemment au jaune.

Cette décision a été justifiée par le

fait que «le séisme a provoqué des dommages dans une vaste zone», essentiellement dans la région Pacifique de ce pays d'Amérique centrale, a expliqué le président.

Quelque 400 répliques ont été enregistrées après le séisme, dont une dizaine de magnitude d'au moins 4 ou 5.

«Le séisme a été ressenti sur toute la côte pacifique et également dans le centre du pays», a également déclaré M. Gonzalez.

La secousse tellurique s'est produite à 17h27 (23h27 GMT) et son épicentre se situe à une vingtaine de kilomètres au nord de Managua à proximité du volcan Apoyeque, à une profondeur de dix kilomètres, selon l'USGS.

ÉTATS-UNIS 20 élèves poignardés dans un lycée

Une vingtaine de lycéens et au moins un adulte ont été blessés mercredi, poignardés par un autre élève dans un lycée près de Pittsburgh, dans l'est des Etats-Unis, ont indiqué les autorités locales.

L'agresseur a été arrêté, selon la même source. Les raisons de son acte, qui a eu lieu à la Franklin Regional high school de Murrysville, avant le début des classes, n'ont pas encore été élucidées.

Plusieurs des victimes, majoritairement âgées de 14 à 17 ans, sont dans un état grave et ont été hospitalisées dans au moins quatre hôpitaux.

Au moins un adulte a également été blessé, selon le directeur de l'hôpital régional

Forbes, proche du lycée. Chris Kaufmann. «Il y a des blessures graves, sur les huit patients que nous avons déjà reçus, deux sont en salle d'opération et un troisième y est conduit en ce moment. (...) Les deux patients opérés, les plus atteints, avaient perdu beaucoup de sang», a précisé M. Kaufmann.

Selon un porte-parole des services de secours locaux, Dan Stevens, le suspect, qui a été arrêté sur place par la police, a agi seul.

L'établissement a été évacué, et les autorités scolaires locales ont également annoncé la fermeture de toutes les écoles primaires pour la journée.

APS

PORTUGAL Un séisme de magnitude 4,9 frappe les îles Açores

Un séisme de magnitude 4,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a frappé hier la ville de Ginete sur l'île de São Miguel, a indiqué le Service régional de la protection civile des Açores.

L'épicentre de ce tremblement de terre, survenu vers 02h41 GMT, a été localisé à environ 60 km de la ville, précise la même source.

Fortement ressenti dans l'île de Terceira, la plus peuplée du groupe central de l'archipel des Açores, et celle de São Miguel qui forme le groupe oriental, le séisme n'a fait ni victimes ni dégâts, a-t-on indiqué.

Les îles Açores, d'origine volcanique, sont de formation récente et fréquemment frappées par des secousses telluriques.

ALGÉRIE - FRANCE

«La Becquée» de Jean-François Millet restituée à l'Algérie après 29 ans de disparition

«La Becquée», une toile du plasticien Jean-François Millet, représentant une femme nourrissant ses enfants, et qui avait disparu du musée d'Oran depuis 1985 a été récupérée jeudi par le ministère de la Culture.

La ministre de la Culture, Khalida Toumi a reçu, en présence d'une délégation de cadres et experts du ministère de la Culture de retour de France, à l'aéroport Houari-Boumediène, la toile réalisée en 1848 par Millet qui sera restituée au Musée national Zabana (Oran) après les travaux de réhabilitation.

Elle sera exposée temporairement au Musée des Beaux-Arts. «La Becquée» de Jean-François Millet a été volée en 1985 du Musée communal d'Oran (Musée Zabana actuellement). «Le ministère de la Culture a entrepris en 2002 les démarches pour la restitution de la Becquée ainsi qu'un tableau de Courbet après avoir été avisé par l'ambassade d'Algérie à Paris que les toiles avaient été proposées à une vente aux enchères», a expliqué Mme Toumi.

Le ministère de la Culture avait entrepris de «longues et pénibles» démarches en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et les autorités françaises pour récupérer la toile, a-t-elle poursuivi soulignant que des «négociations seront engagées outre la prise de mesures dans le cadre des conventions internationales relatives au patrimoine pour la restitution du tableau de Courbet». La Bec-



qué qui représente une femme paysanne en train de nourrir ses petits, est l'une des esquisses du peintre Jean-François Millet réalisées entre 1848-1860. Elle fut acquise par le musée d'Oran dans le début des années 50. Dans le cadre de la restitution des biens culturels volés en Algérie, le masque de Gorgone volé en 1996 du site archéologique de Hippone (Annaba) sera restitué dimanche prochain par la Tunisie.

«CINÉMAS DU SUD» DE LYON Le long métrage *La preuve*, de Amor Hakkar au 14^e Festival

Le long métrage «La preuve» du réalisateur algérien Amor Hakkar prendra part aux côtés de 10 autres productions représentant sept pays arabes au 14^e Festival «Cinémas du Sud» de Lyon (France), prévu du 24 au 27 avril, annoncent les organisateurs.

«La preuve», qui a déjà participé en 2013 au Festival international du cinéma à Dubaï (Emirats arabes unis), traite de la stérilité masculine à travers l'histoire d'un homme, souffrant de cette maladie, interprété par Nabil Asli. Auparavant, Amor Hakkar avait réalisé *La maison jaune* (2006), primé au Festival du film méditerranéen «Mostra de Valence» (Espagne - 2007). Parmi les productions retenus pour cette 14^e édition, *Une échelle pour Damas* de Mohamad Malas (Syrie -



2013), *Zérode* de Nour-Eddine Lakhmari (Maroc - 2012), *Rags and Tatters* d'Ahmad Abdalla (Egypte - 2013), *Palestine* stéréo de Rachid Masharawi (Palestine

/ Tunisie - 2013) et *Blind Intersections* de Lara Saba (Liban - 2012). Parrainé par Jack Lang, président de l'Institut du monde arabe à Paris, le 14^e festival «Cinémas du Sud» de Lyon «se penche sur le social ou le politique, donnant une vision plurielle des ces pays aux histoires et aux destins différents. Les «révolutions arabes» ont libéré la parole, nous assistons à l'émergence d'une jeune génération d'auteurs portés par l'élan vital de la jeunesse...», indiquent les organisateurs. Le Festival «Cinémas du Sud» de Lyon a été fondé en 1999 par l'Association culturelle «Regard sud». Il vise la découverte de nouveaux travaux cinématographiques maghrébins et moyen-orientaux, affirment les organisateurs.

TIZI OUZOU

Projection en avant-première de *Mon ami mon double*, sur la vie de Abderrahmane Bouguermouh

Mon ami mon double, un documentaire de 52 mn, en langue française, réalisé par Ali Mouzaoui et projeté, jeudi soir, en avant-première à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, est un film émouvant sur la vie de Abderrahmane Bouguermouh, grand cinéaste algérien disparu en 2013.

La projection, qui s'est déroulée en présence de la famille du défunt, de ses amis et de certaines figures du cinéma algérien, a été précédée par la diffusion du générique du film *Les oiseaux de l'été* de Bouguermouh, une musique douce et mélancolique que ce réalisateur aimait écouter.

Mon ami mon double, un film «très dur» averti, d'emblée, le réalisateur, s'ouvre sur des images en noir et blanc d'un village *Tara dom*iné par une montagne dont le sommet dessine les courbes d'une femme allongée, morte pour son amour, et dont *Anza*, la voix des morts qui interpellent les vivants, se fait toujours entendre. *Anza*, c'est aussi la voix de Abderrahmane Bouguermouh qui, à travers ce documentaire, parle aux vivants. Puis apparaît le visage de Bouguermouh au milieu d'un décor modeste avec, en toile de fond, une lampe de chevet pour apporter une touche de lumière dans ce décor crépusculaire. Le réalisateur de *La colline oubliée*, revient sur les grandes idées qui ont rythmé sa vie: l'amour, la terre ancestrale, l'absence, la solitude et la mort.

«Chez nous, l'amour est un blasphème, on n'en parle pas et quand on en parle on le fait de manière indirecte», comme dans *La colline oubliée* lorsque Azzi déclare son amour à Menache à la troisième personne du pluriel, rappelle Bouguermouh qui, ne voulant pas s'étaler sur ce sujet qui le touche visiblement, dit à Ali Mouzaoui «on passe à autre chose ?».

Abordant le travail du cinéaste, Bouguermouh revient, notamment sur les difficultés financières et les entraves administratives qu'il a rencontrées pour réaliser son grand film *La colline oubliée*, premier film d'expression amazigh sorti en 1997, adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri. Modeste il se demande s'il n'a pas usurpé le poste de réalisateur. «Je suis un cinéaste sans film. Je n'ai qu'un film et je ne sais pas si on peut se faire appeler réalisateur lorsqu'on n'a produit qu'un film». Puis il raconte comment il a découvert le sens de «l'Absence» vécue par celui qui part loin de chez lui et des siens. «J'ai découvert le sens de l'absence en France, lorsque j'ai quitté mon pays, j'étais comme estropié, tellement il me manquait». Viennent alors la solitude que Bouguermouh compare à la mort. «La solitude c'est celle d'un homme, moi ou un autre peut-être, tout seul dans un grand appartement et personne pour s'occuper de lui et sans amis pour lui rendre visite. Les fleurs ne me disent plus rien car je ne peux plus les partager».

À LA DEMANDE DES JOURNALISTES ET APRÈS APPROBATION DU JURY Prolongation du délai de dépôt des travaux du Concours Media Star jusqu'au 04 mai 2014

A la demande de nombreux journalistes n'ayant pu terminer leurs travaux dans les délais impartis et après approbation du jury, Ooredoo annonce la prolongation de la période de dépôt des travaux journalistiques dans le cadre de la 8^e édition du Concours Media Star.

Ainsi, afin de permettre au plus grand nombre de journalistes de participer, la date limite de remise des travaux est décalée au dimanche 4 mai 2014 à 17h. Les travaux éligibles au concours dans les trois langues, arabe, tamazight et français, sont ceux ayant été publiés ou diffusés entre le 6 avril 2013 et le 4 mai 2014 (inclus). Le règlement du concours ainsi que le formulaire de candidature, en arabe et en français, sont disponibles pour téléchargement sur le site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz) rubrique Media Star. Les candidats doivent déposer leurs travaux au plus tard le 4 mai 2014 à 17h, à l'attention du président du jury Media Star 2014, aux adresses suivantes :

• Siège Central Ooredoo : 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.



• Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina îlot n°137-Point du Jour, Oran.

• Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine. Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

Media Star est un concours destiné aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques

(presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse). Il récompense les meilleurs travaux dans les genres journalistiques suivants : reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), les illustrations de presse (dessin, caricature, et photo) ainsi que les émissions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC se penchera sur les travaux journalistiques présentés et en sélectionnera les meilleurs.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, prière de contacter le Département des relations publiques et médias via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz, ou de consulter le site web de Ooredoo : www.ooredoo.dz (Rubrique Média Star).

MIGRAINE

Trop d'antalgiques peut aggraver les maux de tête

La prise trop régulière d'antidouleurs comme le paracétamol et l'aspirine pourrait avoir un effet contre-productif. Les antalgiques, ce n'est pas automatique.



Les MÉDICAMENTS anti-douleur perturbent le rythme cardiaque

Les analgésiques ou médicaments antidouleur peuvent provoquer des troubles du rythme cardiaques. Or, l'irrégularité des battements de cœur risque, à son tour, de déclencher un AVC. Les médicaments antidouleur, type anti-inflammatoires non stéroïdiens, utilisés par des millions de personnes chaque jour, provoqueraient des risques de trouble du rythme cardiaque. Ce trouble appelé fibrillation auriculaire (ou arythmie) augmente habituellement avec l'âge ou avec certaines pathologies comme le diabète ou l'hypertension artérielle.

Mais les chercheurs de l'Université de Rotterdam (Pays-Bas) se sont aperçus que la consommation régulière d'antidouleurs augmentait également la fibrillation articulaire. Or, une des principales complications reliées à la fibrillation auriculaire est qu'elle peut provoquer un accident vasculaire cérébral (AVC). Les personnes atteintes de fibrillation auriculaire courrent entre trois et cinq fois plus de risques de subir un AVC que les autres.

Un risque accru au début du traitement

Pour leur étude, les chercheurs hollandais ont suivi depuis 1990 la santé

cardiaque de 8423 personnes âgées de 55 ans ou plus (et d'un âge moyen de 68 ans). Les pharmaciens étaient mis à contribution pour donner le détail des médicaments prescrits.

Pendant toute la période de suivi, 857 personnes ont souffert de fibrillation auriculaire. Parmi ces derniers, 554 avaient souvent pris des anti-inflammatoires non stéroïdiens et 42 en prenaient lorsque l'épisode d'arythmie s'est déclenché.

En tenant compte de l'âge et des problèmes de santé des différents patients, les chercheurs ont conclu que l'usage courant de ces anti-inflammatoires non stéroïdiens était associé à 76% de risque supplémentaire de souffrir de troubles du rythme cardiaque. Mais ce risque est plus élevé au début du traitement et disparaît au fil du temps.

Selon les chercheurs, les AINS agissent en bloquant l'enzyme COX-2 qui réduit la douleur et l'inflammation. Or, cet enzyme a également une fonction importante dans la régulation du rythme cardiaque. Ce qui les inquiète, c'est que les AINS sont délivrés sans ordonnance et que chacun court, sans le savoir, le risque de faire un AVC.



Un rapport de l'Institut national pour la santé et l'excellence clinique (Nice) au Royaume-Uni met en garde contre l'usage trop régulier de ces médicaments destinés à calmer la douleur. Les experts ont constaté que les antalgiques pouvaient aggraver la douleur au lieu de la réduire. Dans leur collimateur, le paracétamol, l'aspirine ou encore l'ibuprofène, pris habituellement pour soulager les maux de tête ou l'arthrite sont soupçonnés d'être les médicaments les plus à risque. Selon le rapport, une personne sur 50 souffrirait de maux de tête liés à la prise excessive de ces analgésiques.

L'organisme de surveillance considère que prendre des antalgiques tous les deux jours augmente le risque de douleurs en rendant le cerveau plus sensible à la douleur. Cela devient ensuite un cercle vicieux,

puisque la persistance des maux de tête conduit à prendre plus d'antalgiques, ce qui aggrave un peu plus la céphalée.

«Prendre des antalgiques plus de dix ou 15 jours sur un mois peut entraîner des maux de tête à cause d'un abus médicamenteux», avertit le professeur Martin Underwood, chercheur à la Warwick Medical School, cité par le Daily Mail.

Des alternatives aux antalgiques existent

Pour guérir efficacement ses maux de tête sans médicaments, on teste d'autres solutions plus naturelles. On respire au grand air, on se met au calme. On peut aussi essayer le yoga des doigts ou se tourner vers l'aromathérapie. Boire 7 verres d'eau par jour soulagerait également la douleur, selon des chercheurs hollandais.

SPORT la motivation est-elle héritaire ?

C'est la question que se sont posée des chercheurs américains. Pour en avoir le cœur net, ils ont comparé des rats «fainéants» et des rats dynamiques. Les résultats révélateurs seraient applicables aux humains...

Sommes-nous tous égaux face au sport ? Partons-nous avec le même bagage génétique de motivation ? Si les expériences quotidiennes tendent à nous prouver le contraire, des chercheurs de l'Université de Missouri ont décidé de creuser la question en élevant deux groupes de rats. L'un a été entraîné à courir, l'autre non. Le premier s'est montré particulièrement friand de la roue et pouvait passer des heures à gambader. L'autre beaucoup plus sédentaire rechignait à faire de l'exercice.

Cette différence d'enthousiasme s'est manifestée de façon intéressante au niveau cérébral. Le groupe de rongeurs motivés présentait une quantité plus importante de neurones matures dans le noyau accumbens, une région cérébrale impliquée dans le circuit de la récompense. Cela semble indiquer que les rats entraînés au sport trouvent plus de plaisir quand ils s'activent, à la différence des autres.

L'enthousiasme vient en se forçant

L'expérience aurait pu s'arrêter là, apportant de l'eau au moulin des indécrobbables pantoufliers. Oui mais voilà. Les chercheurs ont voulu mettre à l'épreuve jusqu'au bout les petits rats en entraînant les plus indolents à faire de la roulette. Pendant six jours, on les a poussés à bouger. Si les paresseux ont plus trainé les pattes que leurs compagnons motivés, ils ont tout de même «couru» 3,5 kilomètres (contre 34 pour les enthousiastes).

Au niveau cérébral, cette activité contrainte s'est traduite par une augmentation du nombre de neurones matures. Preuve pour les chercheurs que l'appétit pour l'exercice vient aussi en courant.

Antidouleur Les footballeurs en sont accros !

Une étude suisse réalisée lors de la Coupe du monde de football 2010 montre que plus de six joueurs sur dix ont pris au moins un antidouleur pendant la compétition.

Le recours aux antidouleurs serait un réflexe adopté par les footballeurs professionnels, même quand ils n'en ont pas besoin. Si 60% des joueurs en ont utilisé un pendant le Mondial, plus d'un tiers d'entre eux l'ont fait par prévention, en le consommant avant les matches.

Pour arriver à ce constat, l'équipe du Dr Philippe Matthias Tscholl de la Schulthess Clinic de Zurich ont analysé les listes des médicaments des 736 joueurs participants. Des données obtenues auprès des médecins des équipes, précise Destination Santé qui ré-

vèle l'information. Les antalgiques sont appréciés des footballeurs surtout «dans les phases finales». Et les joueurs d'Amérique du Nord en sont les plus friands car ils en prennent deux fois plus que les autres !

Les auteurs de l'étude concluent en exprimant leur inquiétude «face à ce type de consommation d'antalgiques qui apparaît en augmentation et qui devient la norme dans certaines équipes. Et ceci dans un contexte où les conséquences sur la santé des joueurs sont encore mal évaluées».



Insolite : on va pouvoir changer la couleur de nos yeux

Une nouvelle technique mise au point par un chirurgien français pourrait permettre de changer la couleur de nos yeux. A l'occasion d'une opération de la presbytie, il a changé la couleur des yeux d'une patiente de 49 ans. «A notre connaissance, cette étude est la première tentative expérimentale de combinaison de deux idées qui n'ont rien en commun : la création d'un trou d'épinglé intra-cornéen pour traiter la presbytie et le tatouage de la cornée». C'est ainsi que le Dr Francis Ferrari vient de présenter dans le *Journal français d'ophtalmologie* l'opération qu'il vient de réaliser. Une opération de la presbytie somme toute classique, avec un laser femtoseconde, au cours de laquelle il a également changé la couleur des yeux d'une patiente âgée de 49 ans.



Injection de colorants dans l'œil

Avant la technique dite «Presbyring», le chirurgien traite la presbytie en créant un petit anneau dans l'axe

intermédiaire de l'œil non dominant, sans altérer la vision de loin. Partant de cette technique, le Dr Ferrari a choisi d'injecter des colorants dits «biochromaderm» dans l'anneau plutôt que des pigments noirs. Ces colorants agréés pour une utilisation sur la cornée humaine, sont essentiellement utilisés pour la réparation chromatique cutanée (masquage d'un tatouage, traitement d'une cicatrice).

Après avoir essayé cette technique plusieurs fois sur des yeux de porc, le médecin l'a testée sur une patiente qui se faisait opérer de la presbytie et sur laquelle il a testé un pigment vert. La patiente a été traitée dans les deux yeux sous anesthésie locale. La procédure a pris 30 minutes pour les deux yeux. L'acuité visuelle est restée la même avant et après l'opération et, comme le souligne le Dr Ferrari, «la patiente est satisfaite du résultat».

Morphine : quand est-ce qu'on en prend ?

Utilisée pour traiter les douleurs intenses ou qui résistent aux autres traitements antidouleur, on prête à la morphine bien des défauts, qui vont des hallucinations à l'addiction. Le point sur des idées reçues sur la morphine.

La morphine, c'est pour les maladies graves Faux.

On prescrit de la morphine non d'après la gravité de la maladie, mais d'après un degré élevé de douleur. Attention tout de même, pour certaines douleurs bien que très intenses, la morphine sera pourtant déconseillée. C'est le cas pour les migraines ou certaines atteintes nerveuses.

Jamais de morphine avant 18 ans Faux.

La morphine peut même être prescrite à un enfant en bas âge. En fait, tout est histoire de pharmacologie. Le médecin prescrira simplement des

doses infiniment moins fortes aux tout-petits qu'aux adultes.

Je peux tomber accro à la morphine Faux.

On ne devient pas drogué, ni dépendant avec la morphine si on la prend comme un médicament qui permet de calmer la douleur et si l'on est correctement encadré par le service médical. De même, il est très rare de constater une habitude à la morphine qui vous oblige à en augmenter les doses. Ou alors, pour des situations exceptionnelles (douleurs très fortes qui durent plusieurs semaines ou plusieurs mois).

La morphine donne des hallucinations Faux.

Les hallucinations sont très rares (entre 1 et 3 % des cas). Les effets indésirables les plus courants sont la constipation, les nausées et les vomissements (30 % des cas). Une som-

nolence modérée peut aussi être remarquée. Pour éviter les effets indésirables, on peut soit diminuer les doses soit prescrire d'autres médicaments qui lutteront contre ces effets indésirables.

Un traitement à la morphine c'est forcément court Faux.

À ce jour, la morphine est le médicament analgésique le plus efficace pour soulager un grand nombre de douleurs physiques. Selon ce principe, on peut en prendre aussi longtemps que nécessaire, même si cela dure des mois. Mais en France la prescription de morphine est forcément limitée dans le temps (ce qui n'empêchera pas votre médecin de renouveler cette prescription le nombre de fois nécessaire à votre traitement) car la morphine est classée au tableau des stupéfiants.

La question du Sahara occidental pourrait connaître une «phase décisive» en 2015

La question du Sahara occidental pourrait entrer dans une «phase décisive» au Conseil de sécurité en 2015, a déclaré vendredi à l'APS le représentant du Front Polisario à l'ONU, M.

Ahmed Boukhari, en réaction au nouveau rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la question sahraouie.

Dans ce rapport qu'il présentera jeudi prochain au Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a indiqué que le Conseil devrait se réunir en octobre 2014 pour une première évaluation de la démarche de l'Envoyé personnel pour le Sahara occidental, Christopher Ross, entreprise dans le cadre du processus de négociations basé sur des consultations bilatérales et des navettes diplomatiques, comme

il a invité les deux parties au conflit à «s'engager sérieusement» sur deux questions fondamentales que sont «le contenu de la solution politique et la forme de l'autodétermination» pour le dossier sahraoui.

Mais si aucun progrès ne se réalisera avant avril 2015, M. Ban Ki-moon a avancé que les membres du Conseil de sécurité devraient alors procéder à une «révision totale» du cadre du processus des négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

Selon M. Boukhari, cela signifierait que «le chef de l'ONU ferait assumer au Conseil de sécurité une lourde responsabilité», et ce, soit pour aller de l'avant et résoudre définitivement le dossier sahraoui, dernier cas de colonialisme en Afrique, soit jeter l'éponge et ouvrir, par conséquent, les portes à l'inconnu dans une région qui a besoin de paix, de stabilité et de certitude pour son avenir».

Ban Ki-moon a dit, d'une manière explicite, qu'il pourrait alors engager le Conseil de sécurité à réviser le cadre des négociations que cet organe de décision de l'ONU avait défini en 2007 à travers sa résolution 1754, selon le représentant sahraoui. En conséquence, comme M. Boukhari, la question du Sahara occidental pourrait, alors, entrer dans une

«phase décisive» au Conseil de sécurité dès avril 2015. Concernant l'observation faite par le Secrétaire général de l'ONU dans laquelle il a tenu à rappeler au Conseil de sécurité que le dossier du Sahara occidental est un problème de décolonisation, le représentant sahraoui a salué cette «clarification» telle que faite par Ban Ki-moon dans la mesure où ce dernier «rappelle une vérité que le Maroc cherche constamment à occulter».

Dans son rapport, rappelle-t-on, le chef de l'ONU a souligné que «compte tenu de l'inscription du Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes depuis 1963, les efforts de l'ONU restent d'une forte importance jusqu'à ce que le statut final du Sahara occidental soit défini».

Cette précision du chef de l'ONU, poursuit M. Boukhari, «met un terme aux tergiversations du Maroc qui cherche constamment à déformer la nature de la question du Sahara occidental».

Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique qui est occupée depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

ONU-SAHARA OCCIDENTAL

Ban Ki-moon rappelle au Conseil de sécurité que le Sahara occidental est une question de décolonisation

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a rappelé au Conseil de sécurité que le dossier du Sahara occidental est un problème de décolonisation et que les efforts de l'ONU «restent d'une forte importance jusqu'à ce que le statut final du Sahara occidental soit défini».

C'est l'une des observations et recommandations primordiales que le chef de l'ONU a formulées dans son nouveau rapport sur le dossier du Sahara occidental qu'il présentera le 17 avril au Conseil de sécurité.

«Compte tenu de l'inscription du Sahara occidental sur la liste des territoires non autonomes depuis 1963, les efforts de l'ONU, à travers le travail de mon Envoyé personnel (Christopher Ross), de mon Représentant spécial (Wolfgang Weisbrod-Weber) et de la Minurso, restent d'une forte importance jusqu'à ce que le statut final du Sahara occidental soit défini», a ainsi souligné M. Ban Ki-moon dans son rapport dont une copie a été obtenue par l'APS.

Vers une évaluation du processus des négociations

Abordant la nouvelle approche adoptée, depuis début 2013, par M. Christopher Ross dans le cadre du processus de négociations basé sur des consultations bilatérales et des navettes diplomatiques, le Secrétaire général de l'ONU a avancé que des discussions auront lieu avec le Conseil de sécurité en octobre 2014, permettant de procéder à une première évaluation afin de savoir si cette nouvelle approche aura été «fructueuse» ou pas.



Dans ce sens, M. Ban a invité les deux parties au conflit «à reconnaître la nécessité de faire des progrès urgents et à s'engager sérieusement sur les deux questions fondamentales définies par les orientations du Conseil de sécurité».

Ces deux questions fondamentales portent sur «le contenu d'une solution politique et la forme de l'autodétermination» pour la question sahraouie, a-t-il précisé tout en appelant la communauté internationale à apporter son soutien à cette démarche.

Néanmoins, le chef de l'ONU a admis que l'objectif final reste, néanmoins, la nécessité d'une «surveillance durable, indépendante et impartiale des droits de l'Homme» du peuple sahraoui. L'autre recommandation sur laquelle a particulièrement insisté le Secrétaire général de l'ONU porte sur la question des ressources naturelles du Sahara occidental dont l'exploitation illégale par le Maroc et les sociétés étrangères contractantes suscite une grande préoccupation du Front Polisario.

C'est ainsi que M. Ban Ki-moon a noté dans son rapport qu'il était «opportunité de faire appel à tous les acteurs concernés pour reconnaître le principe en vertu duquel les intérêts des populations des territoires non autonomes sont primordiaux», et ce, en application de l'article 73

Ban Ki-moon pour une surveillance «durale» et «indépendante» des droits de l'homme

Dans son rapport, M. Ban s'est également penché sur la question des droits de l'homme du peuple sahraoui en citant les multiples cas de violations de ces droits par le Maroc, tout en appelant les autorités marocaines à la mise en œuvre des mesures et des dispositifs qu'elles se sont engagées à mettre en place pour le respect des droits de l'Homme des Sahraouis.

Mais le chef de l'ONU a admis que l'objectif final reste, néanmoins, la nécessité d'une «surveillance durable, indépendante et impartiale des droits de l'Homme» du peuple sahraoui.

Le Conseil de sécurité tiendra jeudi prochain sa réunion de consultation informelle sur le Sahara occidental, qui verra l'intervention de M. Christopher Ross et de Wolfgang Weisbrod-Weber, et ce, avant de se prononcer sur un projet de résolution vers la fin du mois en cours. Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique qui est occupée depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

du chapitre XI de la Charte des Nations unies.

Par ailleurs, le chef de l'ONU a aussi fait part de la volonté de l'Union africaine (UA) de contribuer dans le processus de règlement de la question sahraouie et a rappelé, dans ce sillage, le rôle important que l'ex-Organisation de l'unité africaine (OUA) avait joué dans les premières phases de la recherche d'un plan de règlement pour le Sahara occidental. Néanmoins, a-t-il noté dans son rapport, le Maroc manifeste constamment une «forte opposition» à une participation de l'UA dans le règlement du problème sahraoui.

Le Conseil de sécurité tiendra jeudi prochain sa réunion de consultation informelle sur le Sahara occidental, qui verra l'intervention de M. Christopher Ross et de Wolfgang Weisbrod-Weber, et ce, avant de se prononcer sur un projet de résolution vers la fin du mois en cours. Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique qui est occupée depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

CENTRAFRIQUE Échauffourées entre habitants et forces internationales dans la ville minière de Bria

Des habitants s'en sont pris jeudi aux forces françaises Sangaris et africaine Misca en Centrafrique, dans la ville minière de Bria (400 km au nord-est de Bangui), a rapporté vendredi la presse.

Les militaires auraient été accueillis par des pierres, et un jeune est mort durant ces accrochages, selon une source locale, citée par l'AFP.

«Les soldats de Sangaris et du contingent congolais de la Misca sont ensuite tombés dans une embuscade vers 19h00 (heure locale) devant l'hôpital, alors qu'ils regagnaient

leur base à l'aéroport», selon un employé de l'hôpital, cité par la presse. «Des échanges de tirs ont eu lieu pendant 30 minutes et un Misca a été blessé», a affirmé cette source.

Après s'être déployées dans le sud et le centre, les forces internationales continuent leur avancée vers l'est et le nord, des territoires dans lesquels des dizaines de milliers de musulmans (chassés de Bangui, et pourchassés par les miliciens majoritairement chrétiens anti-balaka), se sont repliés, vers les frontières du Soudan et du Tchad. Le Conseil de sécurité des Nations unies a au-

torisé jeudi le déploiement d'environ 12 000 Casques bleus en Centrafrique pour tenter de sécuriser le pays livré depuis un an à «une épuration ethnico-religieuse» à l'encontre des musulmans.

Ces 10 000 soldats et 1 800 policiers formeront la Minusca. Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine.

Il s'agira d'une des plus grosses opérations de maintien de la paix de l'ONU dont le budget annuel serait de 500 à 800 millions de dollars, selon les experts.

UKRAINE

Barack Obama : «Une escalade conduirait à de nouvelles sanctions USA-UE contre Moscou»

Barack Obama a «souligné le besoin pour les Etats-Unis, l'Union européenne, et les autres pays partenaires de se préparer à répondre à une escalade russe en Ukraine par de nouvelles sanctions», selon un communiqué publié à l'issue d'une conversation téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel. Au cours d'une rencontre jeudi à Washington avec son homologue russe Anton Silouanov, le secrétaire américain au Trésor Jacob Lew avait lui aussi souligné que «les Etats-Unis étaient prêts à imposer de nouvelles et importantes sanctions contre la Russie en cas d'escalade de la situation», avait indiqué un porte-parole du Trésor.

Le président américain a évoqué la «situation inquiétante dans l'est de l'Ukraine, où des séparatistes pro-russes, apparemment avec le soutien de Moscou, contin-

Le président américain Barack Obama a prévenu jeudi qu'une escalade de la situation en Ukraine conduirait à de nouvelles sanctions américaines et européennes contre Moscou.



nuent à mener une campagne orchestrée de sabotage et de provocation visant à ébranler et déstabiliser l'Ukraine.

Les deux dirigeants ont

appelé de nouveau la Russie à «retirer ses soldats de la région frontalière de l'Ukraine».

Ils ont aussi évoqué la tenue de pourparlers à quatre - Etats-Unis, Russie, Ukraine, Union européenne -, qui doivent avoir lieu la semaine prochaine, à Vienne ou Genève selon la même source.

En guise de sanctions suite au rattachement de la Crimée à la Russie, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a voté jeudi à Strasbourg la suspension jusqu'à la fin 2014 du droit de vote de ses 18 membres russes.

La crise en Ukraine, où Moscou a menacé jeudi de couper le gaz, est également au cœur des discussions des grands argentiers de la planète réunis pour l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale à Washington.

SYRIE-ONU Reprise de l'évacuation des armes chimiques syriennes



L'évacuation des armes chimiques syriennes a repris et le calendrier établi pour éliminer cet arsenal peut être encore respecté, a affirmé hier le porte-parole de la force des opérations de transport.

«Après une période sans chargement de substances chimiques de Syrie, les opérations ont repris», a indiqué Simeon Rudi dans un communiqué.

La «situation sécuritaire a été jugée suffisamment bonne» pour reprendre les chargements, et 15 conteneurs ont été chargés depuis le 4 avril sur le navire danois *Ark Futura*, dans le port de Lattaquié, dans l'ouest de la Syrie, a-t-il ajouté.

«Cela signifie que les opérations sont encore conformes au calendrier établi, mais la situation sécuritaire va jouer un rôle important dans la tenue des délais», a estimé M. Rudi. Le 3 avril, Sigrid Kaag, qui coordonne l'opération conjointe de désarmement chimique en Syrie lancée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) et l'Onu, avait estimé que la Syrie pouvait encore tenir le calendrier si elle reprenait immédiatement ses opérations de transfert. Les Etats-Unis avaient renoncé en dernière minute à la fin de l'été dernier à frapper militairement Damas, et Washington avait finalement trouvé un accord avec la Russie pour démanteler l'arsenal chimique syrien.



«déposent les armes et évacuent les bâtiments administratifs» qu'ils occupent. Dans une volonté de régler la crise, la Russie s'est dite prête à engager des pourparlers sur l'Ukraine tels que proposés par les Américains avec les Européens, sous condition de la présence des représentants des régions russophones du sud-est du pays.

Le Premier ministre en visite dans l'Est russophone pour désamorcer la crise

Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, s'est rendu hier à Donetsk, dans l'est russophone du pays, pour résoudre la crise et tenter de désamorcer le face-à-face avec les séparatistes pro-russes que Kiev a menacé de déloger par la force. M. Iatseniouk s'est rencontré avec des représentants de la mairie et des pouvoirs locaux, ainsi que des représentants des milieux économiques, selon l'AFP. Aucun représentant des séparatistes qui occupent depuis dimanche le bâtiment de l'administration régionale en exigeant un référendum sur le rattachement à la Russie n'était présent, selon la même source. M. Iatseniouk s'est notamment engagé pendant la réunion, ouverte à la presse, à «équilibrer les pouvoirs entre le pouvoir central et les régions» et à ne pas toucher aux lois octroyant un statut officiel aux langues autres que l'ukrainien, notamment le russe. «Personne,

sous aucun prétexte, ne va restreindre l'usage d'une langue communément utilisée», s'est engagé M. Iatseniouk. Une des premières décisions du Parlement de Kiev après la chute du président Viktor Ianoukovitch fin février avait été l'abrogation d'une loi de 2012 sur les langues minoritaires. Le président par intérim a refusé de promulguer cette décision, mais le vote avait marqué les esprits, notamment dans les régions russophones de l'Est et du Sud. Par ailleurs, les séparatistes, soutenus en cela par Moscou, exigent une «fédéralisation» de la Constitution ukrainienne, ce que refuse le pouvoir pro-européen de Kiev, qui y voit la porte ouverte à un éclatement futur du pays. Le président ukrainien par intérim Alexandre Tourtchinov a promis jeudi qu'il n'y aurait pas de poursuites à l'encontre des séparatistes prorusses retranchés dans l'est de l'Ukraine s'ils

évidemment la stabilité européenne», a-t-il déclaré, cité par l'agence Ria Novosti.

M. Lavrov a salué la tenue de pourparlers à quatre - Etats-Unis, Russie, Ukraine, Union européenne -, prévus la semaine prochaine, (à Vienne ou Genève).

«Nous nous félicitons des récents changements dans la position de l'UE et des appels à une consultation entre la Russie et l'UE et les pays partenaires», a-t-il souligné.



coivent du gaz russe par transit via l'Ukraine», a-t-il poursuivi.

Le chef de la diplomatie russe a par ailleurs de nouveau appelé les autorités pro-européennes de Kiev à mener de «réelles réformes» pour sortir de la crise.

Il a également indiqué qu'une «désescalade de la

crise ukrainienne était tout à fait possible» si les tentatives de légitimer les autorités de Maidan, haut lieu des manifestations pro-européennes dans le centre de Kiev, étaient abandonnées.

Jeudi, le président russe Vladimir Poutine a mis en demeure les Européens d'assurer le paiement des milliards de dette de l'Ukraine, faute de quoi leur approvisionnement en gaz serait menacé.

Son homologue américain Barack Obama a aussitôt rétorqué qu'une escalade de la situation en Ukraine conduirait à de nouvelles sanctions américaines et européennes contre Moscou.

CAUCASE RUSSE: Un imam tué par balles au Daguestan

Un imam a été tué par balles par des inconnus dans un village du Daguestan, République instable du Caucase russe, ont indiqué hier les autorités locales.

«Deux inconnus armés ont pénétré dans le logement que l'imam louait dans le village et ont tiré plusieurs coups de feu sur lui», a déclaré un responsable de la police locale, cité par l'agence Interfax, ajoutant que l'imam a succombé à ses blessures et les inconnus ont pris la fuite.

Les faits se sont produits vers minuit dans la nuit de jeudi à vendredi dans le village de Netchaevka, à une cinquantaine de km au nord-ouest de la capitale daguestanaise Makhatchkala, a indiqué pour sa part le comité d'enquête local, cité par l'agence Itar-Tass. Les incidents armés et les attaques visant les autorités et les forces de l'ordre sont particulièrement fréquents au Daguestan, une petite République voisine de la Tchétchénie.

APS

ONU

Ban Ki-moon assistera à Mexico à une réunion sur le développement mondial

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon sera lundi à Mexico pour prendre part à la première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, a annoncé le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric jeudi à New York.

Créé lors du Quatrième Forum de haut niveau (HLF-4) à Busan, en Corée du Sud, pour assurer que la coopération au service du développement a l'impact maximal possible sur les résultats du développement, le Partenariat mondial rassemble un grand nombre de pays et organisations pour favoriser l'engagement, la communication et le partage des connaissances.

M. Ban prononcera un discours mardi à la session d'ouverture de cette réunion de deux jours, a fait savoir M. Dujarric lors d'un point de presse.

Le chef de l'ONU aura également des entretiens avec le président mexicain Enrique Pena Nieto, le ministre mexicain des Affaires étrangères Meade Kurirena, ainsi qu'avec d'autres dirigeants et hauts responsables participant à cette rencontre, selon le porte-parole.

ÉGYPTE

L'UE va superviser pour la première fois la présidentielle en Egypte

L'Union européenne va superviser l'élection présidentielle prévue en mai en Egypte, selon un accord de principe conclu jeudi à l'occasion de la visite au Caire de la chef de diplomatie de l'UE Catherine Ashton.

Dans un communiqué commun publié à l'issue d'une rencontre entre Mme Ashton et le chef de la diplomatie égyptienne Nabil Fahmy, les deux parties affirment "qu'un accord a été conclu sur le déploiement d'une mission européenne pour superviser la prochaine élection présidentielle, à la demande du gouvernement égyptien".

Ce sera la première fois que l'UE supervise une élection en Egypte.

Des accords en ce sens avec la haute commission électorale et le ministère des Affaires étrangères égyptiens seront bientôt signés, "de façon à permettre aux observateurs de l'UE de pouvoir circuler à travers le pays sans entraves et de pouvoir être en contact avec toutes les parties concernées" par ce scrutin, a ajouté le communiqué.

APS

PALESTINE-SUISSE

La Palestine devenue partie aux Conventions de Genève

La Palestine est officiellement devenue partie aux quatre Conventions de Genève et au premier Protocole additionnel, a indiqué hier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Ces traités sont considérés comme des textes fondamentaux du droit humanitaire. «La Suisse, dépositaire de ces traités, a enregistré l'instrument d'adhésion de la Palestine le 10 avril 2014 et a informé l'ensemble des Etats parties (les Hautes Parties contractantes) aux dites conventions», a indiqué hier, Pierre-Alain Eltschinger, porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères, cité par l'AFP.

La demande avait été déposée le 2 avril par le président palestinien Mahmoud Abbas. Le statut d'Etat observateur obtenu en novembre 2012 à l'ONU ouvre à la Palestine l'accès à diverses conventions et organisa-



tions internationales. Les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels sont des textes fondamentaux du droit humanitaire. Jeudi, l'ONU a jugé «conformes aux procédures internationales» les demandes d'adhésion de la

Palestine à treize traités ou conventions internationales dont les Nations unies sont dépositaires. Parmi ces traités internationaux figurent les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention contre la torture et celle contre la corruption. Dans une prochaine étape, l'adhésion au statut de Rome qui a créé la Cour pénale internationale, permettrait aux Palestiniens de déposer plainte contre l'occupant sioniste.

Les demandes d'adhésion de la Palestine à 13 traités acceptées par l'ONU

L'ONU a jugé conformes aux procédures internationales les demandes de la Palestine d'adhésion à 13 traités ou conventions internationales dont les Nations unies sont dépositaires, a annoncé jeudi l'organisation.

Les demandes avaient été transmises au secrétariat général de l'ONU le 2 avril dernier par le représentant palestinien à l'ONU, Riyad Mansour.

"Les services juridiques ont déterminé que les instruments (d'adhésion) reçus étaient rédigés en bonne et due forme, avant de les accepter pour dépôt", a expliqué le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

"La responsabilité du secrétariat général de l'ONU en la matière est de nature administrative", a souligné M. Dujarric ajoutant "qu'il appartient à chaque Etat membre individuellement de se prononcer sur les problèmes juridiques relatifs à ces adhésions".

Les documents publiés sur le site in-



ternet de la section des traités mentionnent que la convention ou le traité concerné "entrera en vigueur pour l'Etat de Palestine le 2 mai 2014", c'est à dire trente jours après leurs dépôts.

D'autres font référence à des dates ultérieures en mai ou juillet selon les

différentes procédures d'adhésion pour chaque traité ou protocole.

Parmi ces traités internationaux auxquels la direction palestinienne a demandé à adhérer figurent les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention contre la torture ou celle contre la corruption. L'autorité palestinienne a en outre demandé à la Suisse de pouvoir adhérer à la 4^e Convention de Genève d'août 1949 sur la protection des civils en territoire occupé et à son premier protocole additionnel, et aux Pays-Bas de pouvoir adhérer à la Convention de la Haye d'octobre 1907 sur les lois et coutumes de la guerre sur terre.

Enfin, l'adhésion, dans une prochaine étape, au statut de Rome qui a créé la Cour pénale internationale, permettrait aux Palestiniens de déposer plainte contre l'occupant sioniste.

VENEZUELA

Le président Maduro a reçu les principaux dirigeants d'opposition

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a reçu jeudi les principaux dirigeants modérés de la coalition d'opposition de la Table de l'Unité démocratique (MUD), dont sa principale figure, le gouverneur et deux fois candidat à la présidentielle Henrique Capriles. Arraché par l'Union des nations sud-américaines (Unasur), ce dialogue inédit depuis l'accession au pouvoir de M. Maduro en avril 2013 vise à mettre un terme à plus de deux mois de protestations d'étudiants et d'opposants concernant l'insécurité, la vie chère et l'inflation dans ce pays disposant d'importantes réserves de pétrole. Les violences en marge des mobilisations ont fait officiellement 39 morts, la majorité par armes à feu, plus de 600 blessés et quasiment une centaine d'enquêtes ont été ouvertes contre des membres des forces de l'ordre soupçonnés d'atteintes aux droits de l'homme. Cette rencontre s'est déroulée en présence d'une délégation de trois ministres des Affaires étrangères de l'Unasur (Brésil, Colombie, Equateur) et du nonce apostolique au Venezuela.



PROGRAMME DU JOUR

TF1

05h30 Magazine jeunesse TFou
07h10 Magazine de télé-achat Télleshopping samedi
08h50 Magazine de télé-achat Télleshopping va plus loin
09h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h35 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h05 Magazine de société Tous ensemble
11h00 Jeu Les douze coups de midi
11h45 Météo
11h50 Magazine de services Trafic info
11h53 Magazine sportif L'affiche du jour
12h00 Journal
12h20 Magazine de reportages Reportages
14h15 Série fantastique Ghost Whisperer
15h05 Série fantastique Ghost Whisperer
16h00 Série fantastique Ghost Whisperer
16h45 Magazine de société Tous ensemble
17h45 Magazine de reportages 50mn Inside
18h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
19h35 Loterie Tirage du Loto
19h40 Météo
19h45 Série humoristique Nos chers voisins
19h55 Divertissement The Voice, la plus belle voix inédit
22h30 Divertissement The Voice

2

06h00 Magazine de services Télématin
09h00 Sport Marathon des sables
09h01 Magazine culturel Thé ou café
09h50 Jeu Motus
10h25 Jeu Les Z'amours
10h55 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
11h40 Magazine de services Point route
11h55 Magazine de services Ma maison s'agrandit
11h56 Météo 2
12h00 Journal
12h20 Magazine d'actualité 13h15, le samedi...
12h55 Météo 2
13h05 Magazine de reportages Envoyé spécial : la suite
13h55 Magazine culturel Grand public
14h55 Variétés Serge Lama, le grand show
17h25 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
17h50 Jeu Mot de passe
18h25 Jeu Mot de passe
18h55 Météo 2
19h00 Journal
19h40 Magazine de services Mieux comprendre l'immobilier
19h41 Météo 2
19h45 Divertissement Les années bonheur
22h09 Automobilisme Tour auto
22h10 Sport Marathon des sables
22h20 Talk show On n'est pas couché

3

06h55 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
07h22 Série d'animation Les Tortues Ninja
07h48 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
08h13 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h19 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h26 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h32 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h43 Dessin animé Les Dalton
08h50 Dessin animé Les Dalton
08h57 Dessin animé Les Dalton
09h05 Dessin animé Les Dalton
09h15 Série d'animation Dragons : Cavaliers de Beurk
09h38 Emission jeunesse C'est bon !
09h50 Magazine éducatif C'est pas sorcier
10h15 Magazine du consommateur Consomag
10h25 Météo
10h30 Magazine régional La voix est libre

11h00 12/13 : Journal régional
11h25 12/13 : Journal national
11h50 Magazine animalier 30 millions d'amis
12h25 Divertissement-humour Les grands du rire
14h00 En course sur France 3
14h25 Magazine régional Samedi avec vous
15h50 Magazine littéraire Un livre toujours
16h00 Magazine culinaire Les carnets de Julie
16h55 Jeu Questions pour un champion
17h30 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe
17h50 Magazine de services Ma maison s'agrandit
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Magazine sportif Tout le sport
19h10 Automobilisme Tour auto
19h15 Série d'aventures Zorro
19h45 Téléfilm de suspense La disparue du Pyla 77 Inédit
21h25 Météo
21h30 Soir 3
21h50 Téléfilm policier Inspecteur Lewis
23h25 Classique Gala hommage à Teresa Berganza
00h55 Opéra Adriana Lecouvreur
03h00 Société Le métis de la République
03h50 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe

CANAL+

06h45 Série dramatique Hostages ??
07h20 Série dramatique Hostages ??
07h55 Série dramatique Hostages ??
08h40 Thriller France 7 ??
10h20 Magazine musical Album de la semaine
10h50 Série humoristique Vice versa
10h53 La météo
10h55 Divertissement Clique
11h30 Divertissement La semaine Barré
11h45 Magazine d'actualité Le tube
12h40 Magazine d'actualité L'effet papillon
12h50 Multisports Samedi sport
13h25 Magazine sportif intérieur sport
13h45 Rugby Avant-match
13h55 Sport Bordeaux-Bègles / Toulon
17h55 FootBall Avant-match
16h00 Sport Lille / Valenciennes
17h55 Multisports Samedi sport
18h00 Le JT
18h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !
19h30 Divertissement-humour Made in Groland
19h53 Magazine du cinéma A propos du film
19h55 Thriller The Call 77 Inédit
21h25 Rugby Jour de rugby
22h10 Football Jour de foot
23h05 Téléfilm humoristique Magnum
00h30 Drame Mauvaise fille ??
02h15 Court métrage d'animation Les voiles du partage
02h25 Magazine d'actualité Le tube

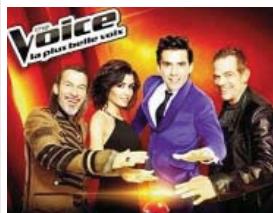
M6

07h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
09h30 Magazine du cinéma Cinésex
09h45 Jeu Les reines du shopping
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 Série humoristique Scènes de ménages
12h30 Magazine de société C'est ma vie
13h45 Magazine de société C'est ma vie
15h05 Magazine du show-biz Must célébrités
16h05 Talk show Y'a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis !
17h35 Magazine de services Un trésor dans votre maison
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Série humoristique Scènes de ménages
19h50 Série policière Hawaii 5-0 ?? Inédit
20h40 Série policière Hawaii 5-0 ??
21h30 Série policière Hawaii 5-0 ??
22h20 Série policière Hawaii 5-0 ??
23h10 Série policière Hawaii 5-0 ??
ooohoo Série fantastique Supernatural ??
ooohoo Série fantastique Supernatural ??
01h35 Météo

La sélection

19h50

La disparue du Pyla

**Résumé**

Quand elle avait 12 ans, Elise a fugué par une nuit de septembre avec sa soeur, Laura, âgée de 17 ans. Au matin, elle fut retrouvée seule et en état de choc, tandis que Laura restait introuvable. Elise ne garde aucun souvenir de cette nuit pendant laquelle sa vie a basculé. Un jour, le corps d'une jeune fille est découvert sur un chantier de fouilles. Elise est convaincue qu'il s'agit de sa soeur. Elle se lance alors dans une enquête minutieuse pour essayer de reconstituer le puzzle de sa mémoire et comprendre ce qui est arrivé à Laura. Que s'est-il vraiment passé 15 ans plus tôt ? Pourquoi a-t-elle perdu tout souvenir des événements ? ...

2

19h47

Les années bonheur

**Résumé**

Une nouvelle fois, Patrick Sébastien et son équipe convient les téléspectateurs à vivre de grands moments de nostalgie. Comme à son accoutumée, l'animateur veille à ce que la bonne humeur soit au cœur de l'émission. L'intervention de nombreux chanteurs, imitateurs et humoristes permet en effet de ponctuer « Les Années bonheur » d'anecdotes savoureuses, de petits secrets et de souvenirs heureux. Avec Hermès House Band, Herbert Léonard, King Africa, Indila, Yannick, Chico & les Gypsies, Boondia, Billy Paul, Lio, Lisa Angell, Imagination, Dave, François Valéry, Spagna, Natasha St-Pier, Tony Carreira, Annie Philippe, Christophe et Baptiste Giabiconi, mais aussi Jean-Marie Bigard, Nicole Ferroni et les Kicékaressa.

3

19h45

La disparue du Pyla

**Résumé**

Quand elle avait 12 ans, Elise a fugué par une nuit de septembre avec sa soeur, Laura, âgée de 17 ans. Au matin, elle fut retrouvée seule et en état de choc, tandis que Laura restait introuvable. Elise ne garde aucun souvenir de cette nuit pendant laquelle sa vie a basculé. Un jour, le corps d'une jeune fille est découvert sur un chantier de fouilles. Elise est convaincue qu'il s'agit de sa soeur. Elle se lance alors dans une enquête minutieuse pour essayer de reconstituer le puzzle de sa mémoire et comprendre ce qui est arrivé à Laura. Que s'est-il vraiment passé 15 ans plus tôt ? Pourquoi a-t-elle perdu tout souvenir des événements ? ...

CANAL+

19h55

The Call

**Résumé**

Jordan, opératrice du centre d'appel du 911, reçoit l'appel de Casey, une adolescente. La jeune femme vient d'être kidnappée par un tueur en série, qui a déjà six crimes à son actif. Par un seul moyen de communication, le téléphone portable, Jordan met tout en oeuvre pour sauver la jeune femme. Ce faisant, elle se retrouve amenée à affronter ses propres peurs, resurgies d'un passé qu'elle croyait enfoui...

M6

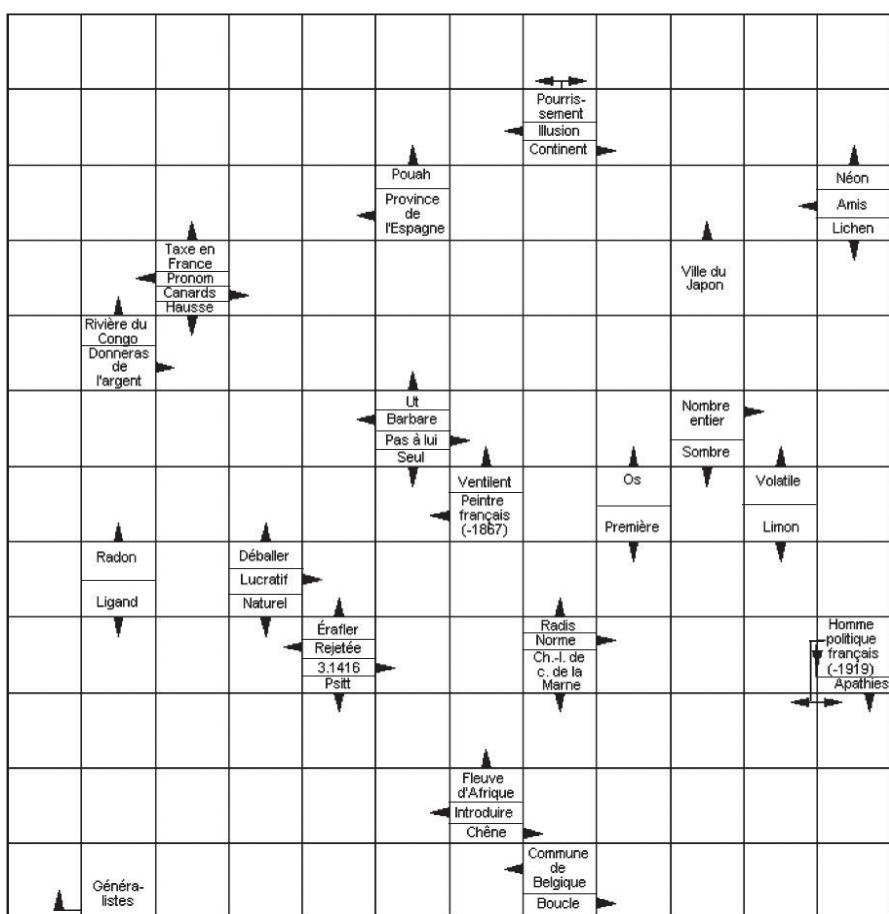
19h50

Hawaii 5-0

**Résumé**

Un homme s'introduit de nuit dans une maison et s'approche du coffre-fort. Alors qu'il s'apprête à l'ouvrir, un coup de feu retentit et le cambrioleur s'écroule. Le lendemain matin, son corps est retrouvé dans le coffre d'un véhicule. L'équipe de McGarrett identifie rapidement la victime : Victor Dobbs, un monte-en-l'air très habile qui sévit à Hawaii depuis longtemps. En fouillant son ordinateur, les policiers découvrent une liste d'adresses de maisons cossues. Chacun de leur côté, Catherine et Chin vont interroger les propriétaires des demeures figurant sur cette liste. Lorsqu'il sonne à la porte de Gary Nathan, Chin est assommé...

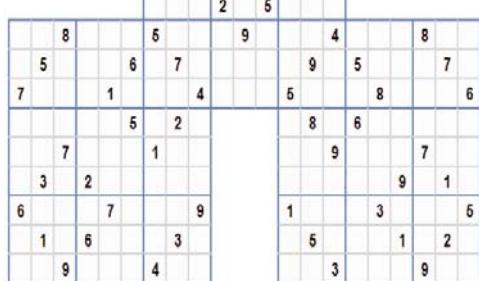
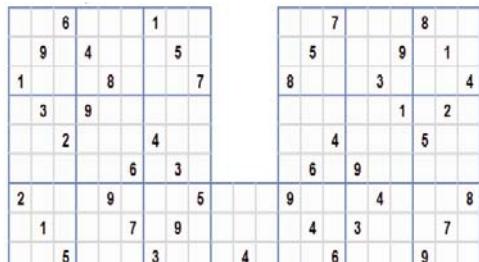
Mots fléchés n°567



Samouraï-Sudoku n°567

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°567

Horizontalement:

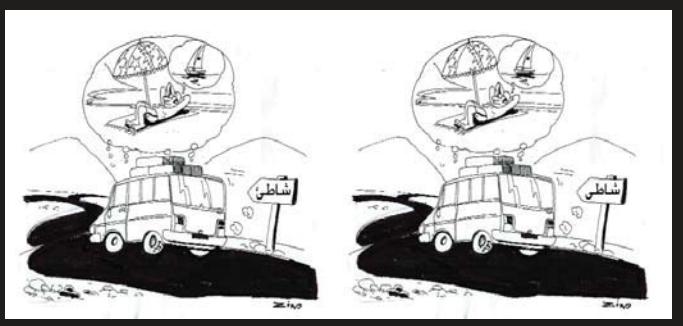
- Immunise contre un poison
- Fillet de poche Carré - Médecin américain d'origine russe
- Largeur d'une étoffe - Tordis
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

Verticalement:

- Animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux - Sujet
- Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Proverbe français

C'est arrivé un 12 avril

1945 : libération du camp de concentration de Buchenwald.

1951 : le général Douglas MacArthur est relevé de son commandement en Corée par le président Truman

1961 : ouverture du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem

1979 : le chef d'état et dictateur ougandais Idi Amin Dada fuit la capitale Kampala.

1981 : révolte de Brixton (en) à Lambeth, South London, Angleterre.

1992 : signature à Bamako du « Pacte national » consacrant le règlement du conflit du Nord du Mali.

2002 : déclenchement du coup d'État contre Hugo Chávez au Venezuela.

2011 : résolution n° 1976 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : arrestation de Laurent Gbagbo, ancien président de la République de Côte d'Ivoire, après quatre mois de conflit armé.

Célébrations :

- Journée mondiale de la maladie de Parkinson, en l'honneur de la naissance de James Parkinson en 1755.

- Costa Rica : Dia de Juan Santamaría, Fête de Juan Santamaría, célèbre la mort de ce héros costaricien à la bataille de Rivas au Nicaragua en 1856.

USM ALGER - NATATION

Le DTS met l'accent sur l'importance accordée à la formation et défend l'usage de la double licence

Le directeur technique (DTS) de la section natation de l'USM

Alger, Mohamed Hakim Boughadou, a mis l'accent sur l'importance accordée à la formation des nageurs par le club algérien et défend l'usage de la double licence prôné par certains clubs.



Dans une déclaration à l'APS, M. Boughadou a défendu la politique de formation menée par son club, rejetant ainsi les propos tenus par le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Ahmed Chebaraka, qui a critiqué certains clubs qui préfèrent, selon lui, «ramener des nageurs de l'étranger au lieu de s'occuper de la formation».

«Nous ne pouvons pas interdire aux nageurs évoluant à l'étranger de concourir sous les couleurs de leurs clubs respectifs en Algérie, car la réglementation de la FINA permet l'usage de plusieurs licences. D'ailleurs, tous les autres nageurs étrangers le font en dehors de leurs pays, comme Yannick Agnel, champion de France et champion olympique, qui a trois licences, au Canada, aux Etats-Unis et en France. Alors pourquoi pas nous?», s'est-il interrogé.

«Je ne vois pas comment on nous accuse de ne pas être un club formateur alors que l'USMA travaille sur les deux tableaux, à savoir la formation et la performance, et c'est très rare de trouver de nos jours un club qui s'intéresse à ces deux volets», a-t-il répliqué.

«Nous avons une pépinnière, ce qui nous a permis de décrocher plusieurs titres dans toutes les petites catégories: écoles, benjamins et minimes», s'est fé-

licité le directeur technique.

Concernant l'interdiction par la Fédération algérienne de natation de l'usage de la double licence qui a provoqué une large polémique, le responsable de l'USMA ne semble pas comprendre ce «décalage» entre les décisions de la FAN et les règlements de la Fédération internationale de natation (FINA).

«Nous ne pouvons pas interdire aux nageurs évoluant à l'étranger de concourir sous les couleurs de leurs clubs respectifs en Algérie, car la réglementation de la FINA permet l'usage de plusieurs licences. D'ailleurs, tous les autres nageurs étrangers le font en dehors de leurs pays, comme Yannick Agnel, champion de France et champion olympique, qui a trois licences, au Canada, aux Etats-Unis et en France. Alors pourquoi pas nous?», s'est-il interrogé.

«Ces athlètes sont de haut niveau et c'est à travers l'USMA qu'ils ont intégré l'équipe nationale et décroché des titres pour l'Algérie. D'autant plus qu'on ne peut pas être sélectionné en équipe nationale sauf si on a participé au moins une compensation financière, comme le stipule la réglementation».

championnat national. La fédération est-elle en mesure de les ramener et les prendre en charge pour participer aux compétitions?», s'est-il encore demandé.

Championnat interclubs : les raisons d'une absence

Au sujet de l'absence de l'USMA au championnat d'Algérie interclubs qui s'est déroulé du 1^{er} au 4 avril à Sétif, le dirigeant usmiste a invoqué plusieurs raisons, liées au non respect du programme des compétitions établi en début de saison, le système de compétition et le non remboursement des frais engagés par le club.

«C'est le ras-le-bol !, s'est-il emporté. Le non respect du programme des compétitions (annulation et report) nous a créé des problèmes sur le plan technique et logistique. Dix jours avant le championnat, nous avions réservé l'hôtel, les billets et le transport pour nos athlètes, avant d'apprendre l'annulation de la compétition qui était prévue en deux divisions (1 et 2), à 4 jours de sa date initiale. Alors nous avons demandé au moins une compensation financière, comme le stipule la réglementation»,

Concernant la formule de compétition, le même responsable a critiqué le maintien d'une seule compétition dans les interclubs : «Il y a pas mal de résolutions qui ont été appliquées mais n'ont pas été approuvées par l'assemblée générale», a révélé Mohamed Hakim Boughadou, avant de se demander si la fédération cherchait la «performance ou la promotion de la natation» en instaurant une seule compétition.

L'édition 2014 du championnat d'Algérie interclubs, disputée à la piscine olympique du complexe du 2-Mai 1945 de Sétif et remportée par le Sahel nautique d'El Biar (Algér), a été marquée par l'absence d'un grand nombre de clubs algériens, notamment l'USM Alger, détentrice du titre national ces huit dernières années, le GS Pétroliers et l'Olympique club d'Algér. Les équipes ayant obtenu les dix-huit (18) premières places de ce championnat sont directement qualifiées pour les épreuves de la coupe d'Algérie. Quant aux clubs absents à cette compétition, ils ne seront pas, selon M. Chebaraka, qualifiés à la Coupe d'Algérie, prévue en août à Alger.

MONDIAL-2014 DE POWERLIFTING (HANDISPORT) «La participation de l'Algérie est honorable»

La participation algérienne au Championnat du monde 2014 de powerlifting (handisport), clôturé vendredi à Dubaï aux Emirats arabes unis, s'est soldée par des résultats «honorables», selon le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine. L'Algérie a pris part à ces joutes mondiales avec six powerlifters dont c'était la première compétition internationale depuis cinq années. Au cours du Mondial de Dubaï, l'Algérie a réalisé une 4^e place grâce à l'athlète Hocine Bettir (65kg) avec une charge évaluée à 181kg, une 7^e position obtenue par Hamza Bouali (97kg), avec une barre estimée à 198kg, et une 8^e place remportée par Samira Guerioua (45kg), avec une charge réussie à 80kg. Les trois autres powerlifters algériens, à savoir Nacera Belamri (79kg), Bilal Bouchehra (59kg) et Hadj Ahmed Biour (49kg), ont terminé leurs concours, respectivement, à la 10th, 11th et 12th positions, avec des charges «acceptables», selon l'entraîneur national, Mohamed Salah Benatta. «Je crois qu'on a découvert une discipline qui peut apporter beaucoup de satisfaction à l'Algérie, dans un proche avenir, et surtout des athlètes qui ont mené à bien leur mission, après cinq années d'absence. Le powerlifting est une discipline qui mérite toute notre attention. Il faut lui donner la chance, au même titre que les autres sports, car j'estime que c'est une discipline dans laquelle on peut investir et obtenir de grandes performances», a expliqué, à l'APS, le DTN, joint par téléphone alors qu'il se trouve à Dubaï. Le powerlifting algérien a marqué son «come-back» sur la scène internationale, avec une 11^e place sur 67 nations engagées et trois meilleures places aux Jeux paralympiques (JP) de Rio de Janeiro en 2016, à condition de poursuivre l'aventure pour les athlètes déjà classés mondialement. Potentiellement, les athlètes Bettir, Bouali et Guerioua ont fait un grand pas pour les JP de Rio, à condition qu'ils participent aux différents meetings internationaux homologués par le Comité international paralympique (IPC) pour confirmer les performances obtenues. C'est un grand pas déjà franchi, il faut accentuer le travail et faire inscrire ces athlètes, et même d'autres, dans les tournois homologués, à tenu à souligner l'entraîneur national. Pour l'athlète Bouali, les athlètes algériens engagés lors du Mondial-2014 avaient les potentialités de faire nettement mieux que ce soit en charge soulevée ou classement obtenu. «Le manque de moyens de préparation et le peu de stages effectués nous ont joué un mauvais tour. On a préparé le Mondial avec trois stages seulement et des moyens de bord très dérisoires. Malgré cela, on sent qu'on n'est pas loin du podium. On a les potentialités requises pour faire mieux. Les performances obtenues à Dubaï sont le résultat, beaucoup plus, de nos capacités alors que nos adversaires au Mondial sont très habitués à ce genre de compétitions», a fait remarquer Hamza Bouali (7^e mondial sur 20 concurrents). Les athlètes souhaitent qu'on leur fasse confiance et qu'on leur procure les moyens nécessaires pour s'affirmer au plus haut niveau: «On a besoin de moyens de travail, de stabilité et d'une participation régulière à des tournois internationaux pour nous améliorer et nous perfectionner. Donnez-nous les moyens de travail adéquats et vous verrez de quoi nous sommes capables», ont-ils lancé en direction de la fédération et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

APS

Sudoku n°566

4	6	7	8	1	2	9	5	3
8	9	1	3	7	5	4	6	2
2	3	5	9	6	4	7	8	1
6	5	4	1	3	7	2	9	8
9	2	8	5	4	6	1	3	7
1	7	3	2	8	9	5	4	6
5	1	2	6	9	3	8	7	4
3	4	9	7	2	8	6	1	5
7	8	6	4	5	1	3	2	9

5	6	4	9	7	1	3	8	2
8	1	3	6	2	4	9	7	5
7	2	9	5	3	8	4	6	1
2	9	7	1	8	6	5	4	3
3	4	5	2	9	7	6	1	8
1	8	6	3	4	5	2	9	7
4	7	3	9	5	2	1	6	
9	6	1	4	7	2	8	5	3
6	3	2	6	1	8	7	4	9

4	8	7	3	9	5	2	1	6
9	6	1	4	7	2	8	5	3
6	3	2	6	1	8	7	4	9
5	4	8	6	9	3	7	2	1
2	6	5	7	3	1	4	8	9
1	7	4	8	6	5	2	3	1
4	2	9	5	3	8	6	7	1
6	8	1	4	2	7	5	3	9
3	5	7	6	1	9	4	8	2

2	6	5	9	7	3	1	4	8
9	3	8	2	4	1	7	6	5
1	7	4	8	6	5	2	3	9
4	2	9	5	3	8	6	7	1
6	8	1	4	2	7	5	3	9
3	5	7	6	1	9	4	8	2
5	4	6	3	8	2	9	7	1
7	9	3	1	5	6	8	4	2
8	1	2	7	9	4	3	6	5

Mots Croisés N°566

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°566

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

ÉQUIPE NATIONALE ALGÉRIENNE

Fin du stage des joueurs locaux aujourd'hui

C'est aujourd'hui que doit prendre fin le second stage des joueurs locaux qui avait débuté lundi au centre technique national de Sidi Moussa.

Said Ben

Le coach des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic a passé l'ensemble de ce stage au travail d'endurance et technico-tactique avec les dix joueurs dont les 4 gardiens de but avec du biquotidien. D'ailleurs, certains observateurs ont mal vu le travail d'endurance en pareil période pour des joueurs au moment où une trêve forcée les oblige donc à se préparer, chacun selon les possibilités de son club. C'est ainsi que les quatre internationaux de l'USM Alger, Zemmamouche, Ferhat, Koualed et El Orfi, ont été laissés à la disposition de l'équipe nationale, en vue de ce stage réservé aux joueurs locaux du 7 au 12 avril. Ils ont donc raté celui programmé par leur club en Tunisie (3-12 avril). Ces joueurs ont reçu leur convocation pour effectuer ce regroupement à Alger, le second après celui de la fin du mois passé. Pour ce second stage des joueurs locaux, les quatre gar-



diens de but convoqués pour ce regroupement, en l'occurrence Zemmamouche, Doukha, Cédric et le jeune Salhi, sont entré en stage à partir du 3 avril en cours au centre national technique de Sidi Moussa avant d'être suivis le 7 du même mois par les joueurs de champ. Le défenseur du MC Alger, Abderrahmane Hachoud, qui n'a pas été appelé pour le premier stage, effectue donc son retour pour ce second stage. A ces éléments sont venus s'ajouter les joueurs de champs qui sont : Salhi (ASO Chief), Rial (JS Kabylie) et Karrayou (ES Sétif). Le coach national, Vahid Halilhodzic, a donc mis à profit cet ultime stage des joueurs locaux, pour en choisir les plus aptes qui seront retenus dans la liste des 23, appelés à faire le voyage au Brésil. Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Mais aux dernières nouvelles, il s'avère que coach Vahid n'a vraiment pas l'intention de prendre des joueurs locaux dans sa liste

des 23 mondialistes en dehors des deux gardiens de but. Reste donc à ces locaux qu'à attendre la méforme de certains « titulaires » chez le coach de la sélection algérienne, ou des blessures de dernières minutes pour espérer faire partie des 23 mondialistes. Par contre, des quatre gardiens de but exerçant dans le championnat de Ligue 1 algérienne de football, certains ont beaucoup plus de chances de figurer dans la liste des concernés par le Mondial. Ce qui explique la lutte continue entre les quatre nommés pour une place dans cette fameuse liste des 23 joueurs qui seront retenus pour le rendez-vous planétaire. Et là, il serait utile de noter que deux places sont déjà pourvues puisque les choses sont pratiquement scellées, avec Rais M'bolihi (CSKA Sofia, Bulgarie) et Zemmamouche qui sont bien partis pour être du voyage brésilien. Mieux, ils se disputent le statut de titulaire dans la cage algérienne, estiment les spécialistes. Et si M'bolihi s'était empêtré de ce statut depuis la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud, la concurrence a été relancée avec l'incorporation de Zemmamouche dans le onze de départ du "Club Algérie" lors des deux derniers matches contre le Burkina Faso (victoire 1-0) en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 et la Slovénie (victoire 2-0) en match amical. A noter enfin que le technicien bosnien, qui ne fait plus appel au portier de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia, retenu auparavant dans la liste des présélectionnés, choisit généralement très peu de joueurs locaux, dont deux gardiens de but, lors des rencontres officielles de l'équipe nationale.

FOOTBALL

La JSK chassée du stade de Blida, c'est inadmissible

Ferrah Menad

Honteux, répugnant, inadmissible, inacceptable, inimaginable et nous pourrions utiliser tant d'autres mots et adjectifs pour décrire ce qu'a vécu la Jeunesse sportive de Kabylie après avoir choisi la ville des Roses pour préparer la suite du championnat Mobilis-Ligue 1 et la finale inédite face à son rival le MCA prévue le 1^{er} mai dans le même stade Mustapha-Tchaker. Pourtant, personne ne pouvait imaginer un tel scénario au départ. Les camarades de Sadkaoui, qui ont pris leurs quartiers à l'hôtel des Roses, n'ont pas perdu beaucoup de temps pour se mettre au travail, puisque quelques heures seulement après leur arrivée, ils ont effectué leur première séance d'entraînement au stade Brakni.

Un galop, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Tous les joueurs affichaient une bonne mine et se sont exercés dans une ambiance bon enfant.

Une donne qui dénote de leur détermination à charger leurs accus afin d'aborder la suite du parcours en possession de tous leurs moyens, mais aussi pour être prêts pour la rencontre de la 26^e journée du championnat Mobilis-Ligue 1, face au RC Arbaâ. Les Canaris auront à poursuivre leur travail aujourd'hui avec, au menu, deux séances d'entraînement. La première en salle de musculation alors que la seconde sera consacrée au volet technique.

Pour la journée de demain, jeudi, le coach Aït Djoudi va, sans nul doute, opter pour une charge de travail moins élevée afin de permettre une meilleure récupération du groupe à la veille de la joute amicale face à l'OM, qui n'est autre un pensionnaire de Mobilis-Ligue 2. Après deux séances au stade Brakni, les dirigeants kabyles ont décidé de délocaliser le troisième entraînement au stade annexe de Mustapha-Tchaker et ce, pour permettre aux joueurs de s'habituer au gazon naturel quelques semaines seulement avant la finale de Dame Coupe.

D'ailleurs, ils ont même été rassurés par le président de l'USMB, Mohamed Zaim, lequel leur a obtenu un créneau jeudi matin. Les joueurs de la JSK ont quitté l'hôtel en direction du terrain pour s'entraîner au stade Mustapha-Tchaker qui abritera la finale de la Coupe d'Algérie le 1^{er} mai, les responsables du stade, à leur tête le directeur du stade, Mustapha Zidoune et ses adjoints ont chassé le club le plus titré d'Algérie, la JS Kabylie. Honte à vous, MM. les responsables de la balle ronde.

USMA Les Rouge et Noir poursuivent leur préparation en Tunisie

M.A.F

L'USM Alger, solide leader de la Ligue 1 professionnelle de football, poursuit son stage préparatoire en Tunisie, qui intervient pendant la période d'arrêt qui observe le championnat actuellement, où les Rouge et Noir joueront cet après-midi leur dernier test amical au programme face à la formation de l'AS Marsa. Lors des deux premiers matchs amicaux disputés par les Algériens, l'USMA l'a emporté d'abord face à l'EST Tunis (5-3), avant de récidiver deux jours plus tard face à l'ES Sahel (2-1). Privée de quatre éléments clés de l'effectif, en l'occurrence le gardien de but Zemmamouche, Koualed, Ferhat, et El Orfi, retenus pour le stage de l'équipe nationale réservé aux joueurs locaux, l'USMA est en train de mettre à profit ce regroupement en terre tunisienne pour recharger les batteries en vue de la suite de la compétition. Ce stage, qui intervient à un moment crucial de la saison, va certainement permettre à l'entraîneur français de l'USMA, Hubert Velud, et à ses deux assistants, Dziri Billel et Mounir Zeghdoud, d'apporter plus de correctifs à une équipe qui caracole en tête, à onze longueurs de ses deux poursuivantes, la JS Kabylie et l'ES Sétif, qui comptent 43 points chacun. « Nous sommes en train de travailler dans les meilleures conditions, ce stage nous a permis de rester mobilisés, d'autant que

le fait de rester inactifs pendant un mois, et de surcroît à la fin de la saison, pourrait être fatal. Franchement, ce stage est venu au bon moment pour nous », a affirmé le milieu de terrain usmiste, Hamza Koudri. Donner la réplique à de grosses pointures du championnat tunisien, sera une occasion pour les Usmistes de se mettre dans le bain des rencontres internationales, eux qui sont pratiquement assurés de participer à la Ligue des champions africaine la saison prochaine.

L'USMA, qui bouclera son stage ce dimanche, est la seule formation algérienne qui a décidé de s'en voler l'étranger pour meubler la période d'arrêt du championnat, décidée en raison de l'élection présidentielle du 17 avril. La reprise du championnat a été fixée au samedi 26 avril avec le déroulement de la 25^e journée du championnat. Initialement prévue une semaine plus tôt, la reprise du championnat a été modifiée par le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de sa dernière réunion. L'USMA qui s'approche d'un titre de champion qui fuit ses étoiles depuis 2005, aura besoin de gagner ses deux prochaines confrontations pour s'assurer d'être sacré champion. Lors de la prochaine journée, le club algérien effectuera un déplacement périlleux à Aïn Fekroun, pour donner la réplique au CRBAF, qui lutte pour son maintien. La JSK jouera en déplacement face au RC Arbaâ, alors que l'Entente accueillera le MO Béjaïa.

EUROPA LEAGUE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE RETOUR)

Feghouli passe, Ghilas trépasse

Les deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli et Nabil Ghilas, ont connu des fortunes diverses avec leurs clubs respectifs, le FC Valence (Espagne) et le FC Porto (Portugal), jeudi soir en quart de finale (retour) de l'Europa League de football. Si le FC Porto a pris un carton en s'inclinant lourdement à Séville (4-1), quittant ainsi sans gloire cette épreuve, le FC Valence a réussi une grosse performance

en remontant trois buts face aux Suisses du FC Bâle avec sa victoire sur le score sans appels de 5 à 0, comportant ainsi brillamment son billet pour les demi-finales. Vainqueur en match aller (1-0), le FC Porto a complètement raté la seconde manche en terre andalouse, face à des Espagnols plus volontaires. Titularisé lors de cette rencontre, Nabil Ghilas a pris part à l'intégralité de la rencontre, améliorant du coup son

volume du jeu, à deux mois de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Le club valencien, qui jouait sur son terrain fétiche de Mestalla devant son public, est revenu de très loin pour renverser la vapeur, et l'emporter largement (5-0), devant des Suisses qui ont dû terminer la partie en infériorité numérique après l'expulsion de deux joueurs. Titularisé par l'entraîneur, Juan Antonio Pizzi, Feghouli a pris part à

l'intégralité de la rencontre dans son registre de milieu offensif excentré gauche. Outre les deux clubs espagnols du FC Séville et le FC Valence, les Portugais de Benfica Lisbonne, et les Italiens de la Juventus de Tunis, ont également assuré leur présence au dernier carré de l'Europa League.

M.A.F

SAISON TERMINÉE POUR ROONEY ?

Mercredi dernier, l'attaquant Wayne Rooney avait eu besoin d'une infiltration afin de disputer la rencontre entre le Bayern Munich et Manchester United en quart de finale retour de la Ligue des Champions (3-1, 1-1 à l'aller). En effet, le buteur anglais tenait absolument à participer à la seconde manche face à l'écurie allemande qui est, on le rappelle, championne d'Europe en titre. Avec le recul, le manager David Moyes regrette peut-être d'avoir dit «yes» à celui qu'on surnomme «Wazza». A en croire le Daily Telegraph, Wayne Rooney pourrait bien être contraint de mettre un terme définitif à sa saison. En clair, il aurait aggravé sa blessure au niveau du pied et il devrait bénéficier d'une longue période de repos. Histoire, bien entendu, d'être remis à temps afin de disputer le Mondial brésilien au sein de l'équipe des Three Lions.

Avantage Manchester United pour Vidal ?

annoncé dans le collimateur de nombreuses écuries européennes, dont le Real Madrid, le PSG ou encore le FC Barcelone, Arturo Vidal, le milieu de terrain de la Juventus Turin aurait une petite préférence s'il venait à quitter le Piémont cet été... À quelques journées de la fin du championnat, la Juventus

Turin caracole en tête de Serie A, avec huit longueurs d'avance sur l'AS Roma et vingt sur le

Napoli. Une réussite qui doit beaucoup aux performances d'Arturo Vidal, l'international chilien, déjà auteur de 16 réalisations depuis le début de la saison. Des statistiques plus que prolifiques pour un milieu de terrain récupérateur qui aurait tapé dans l'œil de plusieurs écuries...



« VIDAL AIME MAN UNITED »

Souvent bien renseigné sur le mercato italien, Gianluca Di Marzio, journaliste pour Sky Sport, a lâché un petit indice sur l'avenir de l'international chilien : « Si Arturo Vidal pourrait partir ? Je sais qu'il aime Manchester United, mais pour le moment, je n'en sais pas plus », a-t-il publié sur son site. Alors que les Red Devils réalisent une saison cauchemardesque, la direction du club mancunien pourrait prendre en compte cette dernière information d'ici le prochain mercato estival...



Tirage au sort Real Madrid - Bayern Comme un parfum de finale



Le Real Madrid et le Bayern Munich s'affronteront pour l'affiche des demi-finales de la Ligue des champions. Chelsea et l'Atlético Madrid batailleront pour l'autre ticket de finaliste. Pas de derby madrilène, ni de retrouvailles avec José Mourinho, mais un choc pour le Real Madrid. En quête de leur dixième Ligue des champions, les Merengue devront se défaire du Bayern Munich en

demi-finales. Les deux équipes se sont déjà affrontées à 21 reprises sur la scène européenne, la dernière fois en demi-finale de l'édition 2011-2012 de la C1. Le Bayern s'était qualifié aux tirs au but (2-1, 1-2, 3-1 tab), avant de tomber en finale contre Chelsea (1-1, 3-4 tab). Le Real Madrid croisera les doigts pour que Cristiano Ronaldo, touché à la cuisse gauche et incertain pour le match aller, qui se disputera à Madrid le 22 ou 23 avril.

Atlético Madrid-Chelsea

Qui ira en finale ?



L'autre rencontre mettra aux prises les deux invités surprises de ces demi-finales : l'Atletico Madrid, tombeur du Barça, et Chelsea, qui a remonté son handicap face au PSG. Les deux équipes s'étaient croisées en phase de poules de la C1 en 2009-2010. Les Blues avaient facilement remporté le premier match chez eux (4-0), avant de ramener un nul de Madrid (0-0). Les Colchoneros avaient pris une éclatante revanche

en étrillant Chelsea en Supercoupe d'Europe en 2012 sur le score sans appel de 4 à 1. Reste désormais à voir si les Blues tiendront compte de la mise en garde de l'Uefa concernant Thibaut Courtois. Prêté depuis trois ans à l'Atletico, le gardien belge a une clause dans son contrat l'empêchant d'affronter Chelsea. Une clause déloyale que l'Uefa ne veut pas voir appliquée dans ces demi-finales sous peine de sanction.

Coupe de l'UEFA



Le tirage au sort des demi-finales

Les quarts de finale de l'Europa League ont pris fin hier soir avec la qualification des équipes suivantes : le Benfica, le Juventus de Turin, Valence ainsi que Séville. Voici le résultat du tirage au sort :



FC Séville - Valence



Benfica - Juventus



Les matches se joueront les 24 et 25 avril pour l'aller et les 1^{er} et 2 mai pour le retour

FRANCE

SELON LE MINISTRE
FRANÇAIS DE
L'INTERIEUR

Augmentation de 50%

de régularisation
des sans-papiers
en 2013



Les régularisations des étrangers sans papiers ont augmenté de 50% en 2013 par rapport à 2012, selon les chiffres fournis par le ministère français de l'Intérieur qui précisent que la France a régularisé plus 35 000 étrangers en situation irrégulière durant la même année (2013).

Selon ces chiffres consolidés, la France est ainsi passée précisément de 23 294 étrangers régularisés au titre de ce qu'on appelaient en 2012 «l'admission exceptionnelle au séjour», à quelque 35 204 régularisations en 2013, soit 11 910 régularisations de plus.

Si l'on ajoute les étrangers régularisés «pour maladie», soit 6 000 personnes, et ceux régularisés en tant que «parents d'un enfant français», soit environ 3 000 personnes, «plus quelques autres», selon le ministère, ce sont environ 45 000 personnes qui ont été régularisées en 2013.

Avec ce nombre de régularisations, la France franchit ainsi le cap des 200 000 entrées annuelles d'étrangers alors que celle-ci tournait depuis le début des années 2000 autour de 190 000, atteignant cette fois, en 2013, le total de 206 330.

On compte ainsi un total de 94 457 entrées pour motif familial (+8,4%), 17 813 pour motif économique (+11%), 62 298 pour motif étudiant (+7%) , 17 754 pour raisons humanitaires (-3%) et 13 322 de motifs divers, précise la même source.

L'augmentation de ces régulations est liée à la circulaire 2012 de Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur. Ce texte, promesse de campagne de François Hollande avait pour but de clarifier les critères de régularisations utilisées du temps de Nicolas Sarkozy.

Les défenseurs des droits de l'homme réclament régulièrement que soit mis fin au système du «cas par cas» qui laissent, déplorent-ils, trop de marge d'appréciation aux préfets. Selon les estimations, les étrangers en situation irrégulière seraient entre 300 000 et 400 000 en France. La hausse des régularisations décidées par le gouvernement français, ne doit toutefois pas occulter le niveau très important du nombre d'expulsions restées, elles, du même ordre que sous l'ancien président Nicolas Sarkozy. Car même avec 200 000 entrées par an, la France demeure l'un des pays de l'OCDE, qui accueille le moins d'immigration par rapport à sa population.

APS

Cérémonie de recueillement à la mémoire de feu Ahmed Ben Bella au cimetière d'El Alia

L'Association Machaal echahid a organisé vendredi au carré des martyrs, au cimetière d'El Alia à Alger, une cérémonie de recueillement à la mémoire du président défunt Ahmed Ben Bella à l'occasion de la commémoration du deuxième anniversaire de sa mort.



Au cours de la cérémonie de recueillement la Fatihah du saint Coran a été récitée et une gerbe de fleurs déposée devant la sépulture du défunt, par le groupe «El Falah» des Scouts musulmans algériens en présence de la famille du défunt, de ses proches et de représentants de la société civile.

L'historien Djamel Gue-nane a rappelé à cette occasion que Ben Bella qui a été le premier président de l'Algérie indépendante «figure parmi les grands hommes de l'Algérie et est l'un des dirigeants les plus illustres de la révolution algérienne».



Ben Bella est décédé le 11 avril 2012 dans son domicile à Alger, à l'âge de 96 ans. Le défunt était membre du groupe des 22 qui a déclenché la guerre de libération. Il a été arrêté le 22 octobre 1956 avec cinq de ses compagnons et détenu en France.

ALGERIE - ESPAGNE

Le ministre espagnol des AE en visite officielle en Algérie



Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo y Marfil, est arrivé hier vendredi à Alger pour une visite officielle de deux jours. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

La visite de M. García-Margallo y Marfil s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement de la concertation et du dialogue politique, conformément au Traité d'amitié, de coopéra-

tion et de bon voisinage signé entre les deux pays, en octobre 2002. La visite s'inscrit également dans le cadre de la préparation de la 6ème Réunion de haut niveau algéro-espagnole programmée, durant le

dernier trimestre 2014. Au cours de cette visite, le chef de la diplomatie espagnole sera reçu par le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi et aura des entretiens avec M. Lamamra.

Un Forum économique algéro-espagnol sera organisé, en marge de la visite, avec la participation de plus de soixante entreprises espagnoles, activant en Algérie. Cette visite a été précédée par celle effectuée en Espagne les 25 et 26 février 2014 par M. Ramtane Lamamra.

L'Espagne pour une coopération renforcée avec l'Algérie en matière d'énergie

L'Espagne désire renforcer sa coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie notamment en matière de gaz naturel, a affirmé hier le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo y Marfil.

«Il y a un sujet que je voudrais approfondir à l'occasion de ma visite en Algérie. Il s'agit de la question de l'énergie. La crise entre la Russie et l'Ukraine a dévoilé la dépendance excessive de l'Europe au gaz naturel provenant de la Russie», a-t-il expliqué à la presse à son arrivée.

«Le moment est venu pour voir ce que nous pouvons faire en matière de gaz avec nos amis du Maghreb et plus particulièrement avec nos amis Algériens, sachant que l'Algérie fournit 45% du gaz naturel consommé par l'Espagne», a indiqué le chef de la diplomatie espagnole.

«Du point de vue économique, l'Espagne est le premier partenaire

de l'Algérie», a-t-il soutenu.

Concernant les objectifs de sa visite en Algérie, M. José Manuel García-Margallo y Marfil, a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays par le maintien d'un dialogue «soutenu» et «continué».

La visite permettra, a-t-il dit, de renforcer le dialogue algéro-espagnol dans les domaines politique, économique et énergétique, ainsi qu'un échange de points de vue sur des questions de politique internationale. Elle constitue également, a-t-il poursuivi, une occasion pour «faire le point» sur des rendez-vous internationaux. «Il y a des questions très importantes que nous désirons examiner avec nos partenaires Algériens. Nous venons d'avoir une réunion à Valence.

Nous aurons avant la fin de l'été une réunion à Oran. Il va y avoir également une réunion des 5+5 au Por-

tugal. C'est important de connaître les impressions de nos amis Algériens», a-t-il souligné. «Il y aura aussi une réunion regroupant sept (7) ministres de pays méditerranéens qui discuteront de questions telles que l'immigration en Méditerranée et du renforcement du rôle de l'Union pour la Méditerranée dont le siège est à Barcelone, a-t-il ajouté.

«Nous (l'Algérie et l'Espagne) faisons régulièrement des échanges sur ce qui se passe dans la région, le Sahel, la Libye, l'Egypte et la Syrie», a-t-il fait savoir. S'agissant de la question palestinienne, M. Manuel García-Margallo y Marfil a indiqué que les négociations entamées entre l'Etat palestinien et Israël connaissaient «un moment très délicat».

«C'est très important de connaître la position de l'Algérie et celle de l'Espagne car nous avons décidé d'explorer des terrains conjoints», a-t-il indiqué.